

**LE PARTI OUVRIER BELGE DANS
LA PREMIERE PHASE DE LA
CRISE ECONOMIQUE 1930-1933
2ème partie (*)**

par

André PLETINCKX
Assistant à la Vrije Universiteit Brussel

3.1. Le Plan de Salut Public

Dans la seconde moitié de l'année 1931, les militants du POB avaient encore fort peu de raisons de se réjouir de l'attitude de leur parti. Le POB sombrait à grande allure dans une opposition inexistante face au gouvernement qui semblait s'être arrogé le droit exclusif aux initiatives dans le contexte de régression économique. Plusieurs membres du Conseil Général du POB et du Comité National de la Commission Syndicale jugeaient le moment venu de faire entendre enfin la voix du parti. Dans une série d'articles parus dans la presse socialiste, au début d'octobre 1931, le rédacteur en chef du *Peuple*, A. Wauters, annonçait sous le titre d' "Agir ou périr" que le POB présenterait bientôt un Plan de Salut Public (Noodplan) (125). Ce plan, réunissant un certain nombre d'idées naguère formulées, répondrait à deux critères importants : d'une part, il serait concret, d'application immédiate et produirait rapidement des effets; d'autre part, il viendrait au secours des trois groupes sociaux particulièrement affectés par la crise (les chômeurs, les agriculteurs et les petits épargnants). A côté du résumé des propositions futures du plan, A. Wauters livrait quelques explications remarquables par leur banalité et

(*) Suite du no. VII, 1976, 3-4, pp. 273-327.
(125) *Le Peuple*, 6, 7-8 et 9 octobre 1931.

leur imprécision. Il s'agissait manifestement d'un essai improvisé, d'une ébauche préparatoire qui devait encore être mûrement réfléchie. Peu de temps après, il apparut cependant que ce texte publié par A. Wauters fut repris, à quelques exceptions près, dans le contenu final du Plan de Salut Public.

Le 13 octobre 1931, au cours d'une assemblée commune du Conseil Général du POB, du Comité National de la Commission Syndicale et de la direction de l'Office Coopératif, le rédacteur en chef du *Peuple* exposa à nouveau les lignes générales du plan qu'il avait élaboré à la demande du bureau du parti. De la discussion superficielle qui suivit cet exposé, on ne peut noter que la déclaration d'E. Vandervelde. Ce dernier fit remarquer brièvement que le plan ne pouvait passer pour une plate-forme électorale (126). Une commission fut chargée de la rédaction du texte définitif du plan. La presse socialiste accorda peu d'attention à cette réunion. Les commentaires relatifs au plan lui-même laissaient dans l'ombre sa portée et ses intentions. De la même façon que les articles d'A. Wauters, les réflexions publiées à cette occasion remplaçaient l'éclaircissement politique par l'évocation moralisante d'une situation apocalyptique. Celle-ci devait, prétendait-on, donner à réfléchir à la bourgeoisie qui, dans son intérêt et celui du pays, était invitée à prendre en considération les conceptions socialistes et pourrait ainsi préserver le capitalisme d'une banqueroute complète (127).

(126) *Ibidem*, 14 octobre 1931, p. 3. Au cours de son allocution, A. Wauters caractérisait le plan de la façon suivante : "...réaliste, positif, éloigné de toute utopie démagogique pour obtenir la confiance du pays et des possesseurs d'argent". (127) En ce sens, le journal *Le Peuple* était le plus remarquable. A. Wauters écrivait en conclusion de sa série d'articles au sujet du plan : "...le nombre de bourgeois clairvoyants grandit. Si demain (...) la bourgeoisie n'envisage pas résolument l'organisation d'une économie assurant la transition entre le capitalisme et le socialisme, elle s'expose à voir se réaliser les prophéties les plus sombres. (...) S'il (le capitalisme) ne veut pas aller à la transition, il ne lui reste plus qu'une issue : la révolution, le chaos, l'effondrement dans le sang, dans le déshonneur et dans la barbarie". *Ibidem*, 9 octobre 1931, p. 1. Un jour plus tard, *Le Peuple* poursuivait (10 octobre 1931, p. 1) : "Marx a prophétisé la banqueroute du Capitalisme et cette prophétie est en train de se réaliser. Ce n'est pas encore le "Grand Soir" pour demain, mais c'est une anticipation assez aimable. Nous allons tâcher d'en tirer profit, (...) mais il nous déplairait souverainement que des décombres tombent sur la classe ouvrière". De même, L. Delsinne (*Ibidem*, 16 octobre 1931, p. 1) et A. Delattre (*Ibidem*, 23 octobre 1931, p. 1) : "Agissez, Messieurs les bourgeois, vous n'avez plus une minute à perdre. C'est à vous à le faire. (...) Ce n'est pas un appel à la charité que je lance, c'est un cri d'alarme et

Le Plan de Salut Public du POB fut livré au public le 25 octobre 1931. Après référence aux principes du programme du parti (socialisation et économie dirigée), les mesures suivantes y étaient présentées : 1) Minimum vital de salaire 2) Application du roulement de chômage, afin de répartir équitablement le travail entre l'ensemble des ouvriers et employés; s'efforcer de généraliser la semaine de 40 heures, le pouvoir d'achat acquis étant maintenu 3) Renforcement de l'inspection du travail 4) Mise en chantier de grands travaux publics à caractère productif 5) Faculté aux provinces et aux communes de se procurer les moyens financiers qu'exigent les obligations que leur impose le paiement des indemnités aux chômeurs 6) Création d'un fonds de crise pour les cultivateurs 7) Réorganisation de la production et du marché, notamment, par le moyen des ententes industrielles sous le contrôle de la collectivité, suivant les principes de l'économie dirigée et de la coopération 8) Instauration du contrôle des banques (128).

A en juger par l'absence de réactions franchement négatives, le Plan de Salut Public ne se heurta pas à des attitudes hostiles dans la plupart des fédérations du POB. Seule, la majorité de la fédération bruxelloise, sous l'action de P.H. Spaak, manifesta son insatisfaction dans une résolution qui se limita à taxer le plan d' "insuffisant et ambigu" (129). Le congrès du parti des 7 et 8 novembre 1931 approuva le plan à l'unanimité mais sans aucun enthousiasme. Aucun orateur n'était vraiment convaincu de ce que le plan pût servir d'antidote à la faiblesse qui minait la santé du parti. Par son intervention détonnante au cours du congrès, P.H. Spaak mit l'accent sur le malaise qui régnait au sein du POB, démuni — selon lui — d'une quelconque "position politique". Il considérait que le POB devait oser s'engager sur le terrain extra-parlementaire afin de passer à l'action

un appel à la clairvoyance de ceux qui ont la responsabilité et la direction des affaires. (...) Il faut sacrifier une partie des richesses acquises pour traverser la dure période, dans l'intérêt de la Nation tout entière, dans le vôtre, Messieurs les bourgeois, vous entendez bien, dans le vôtre. Si vous ne voulez pas agir, allez-vous-en".

(128) *Ibidem*, 25 octobre 1931, p. 1.

(129) Au cours de la réunion de la fédération bruxelloise du POB, A. Marteaux (qui sympathisait avec le mouvement communiste et l'Union Soviétique et qui avait collaboré avec P.H. Spaak à *La Bataille Socialiste* publiée en 1927-28) qualifia le plan d' "enfantillage", tandis que P.H. Spaak critiquait "l'esprit de collaboration" qui présida — selon lui — à la rédaction du plan. *Ibidem*, 29 octobre 1931, p. 2, et 5 novembre 1931, p. 2.

organisée de masse mais, sur ce point, il ne donnait pas d'indications complémentaires. Plusieurs membres éminents du POB défendirent le plan sans grande conviction, en des termes vagues et parfois contradictoires. A. Wauters considérait que le "fronton" du plan était représenté par l'exigence du contrôle bancaire mais il ajoutait immédiatement, en une pirouette curieuse, que le plan ne pouvait être exécuté qu'au moment où le parti détiendrait tout le pouvoir. Les autres orateurs pensaient, au contraire, que les mesures proposées pouvaient être directement réalisées mais ils étaient peu prolixes à ce sujet. A cet égard, seul le président du parti annoça clairement la couleur. Il répéta à nouveau que le plan ne pouvait être considéré comme une plate-forme électorale et il rejeta avec résolution une éventuelle participation gouvernementale car celle-ci lierait le POB à des mesures déterminées, néfastes pour la classe ouvrière. E. Vandervelde fit entendre qu'une pression serait exercée sur le gouvernement par la voie parlementaire afin de mener à l'exécution des propositions du POB. Il ajouta qu'en fait, le plan ne contenait pas de mesures spécifiquement socialistes mais donnait des propositions acceptables par un "gouvernement d'hommes de bonne volonté". Cette sentence fut confirmée par la résolution finale du congrès qui définit le plan comme des "directives pour le groupe parlementaire" (130).

Le Plan de Salut Public ne représentait pas une réponse concluante du POB aux problèmes issus de la crise économique. Le parti ne se jugeait pas — et avec raison — en état de combattre lui-même la crise mais était persuadé qu'un adoucissement des conséquences de cette crise pouvait, dans une certaine mesure, être atteint. Pour répondre à l'attente fixée par ces objectifs, le plan semblait en lui-même manquer de cohérence et de profondeur.

Les mesures préconisées soulevaient plusieurs points d'interrogation. La proposition d'un roulement de chômage faisait apparaître une conception passive et négative de la solidarité ouvrière. Cette "démocratisation" du chômage qui ne provoquerait, en aucune manière, une diminution du chômage global, ne serait-elle pas irréali-

(130) BWP, *Officieel Referaat van het XXXXIVe Congres gehouden op 7 en 8 November 1931 in het Volkshuis van Brussel*, Brussel, 1931, pp. 12-13; p. 19, pp. 38-41 et pp. 61-62. Pour être complet, il convient de mentionner encore deux "directives" complémentaires jointes à la résolution du congrès : le désarmement et la politique étrangère défendue par l'Internationale, en particulier la reconnaissance de l'Union Soviétique.

sable, étant donné les diverses proportions du manque d'emploi dans les différents secteurs d'industrie ? La diminution de la durée de travail par la généralisation de la semaine de 40 h. — idée exprimée en vue d'obtenir un meilleur partage du travail disponible — n'était pas un moyen miraculeux pour arriver aux fins poursuivies. Cette mesure n'assurait pas une répercussion favorable sur le niveau de l'emploi car cette modification provoquerait normalement une adaptation compensatoire des moyens de production pour l'ensemble de l'industrie. Il ne fallait pas espérer, à ce moment-là, un accueil enthousiaste du monde ouvrier à l'égard de la revendication des 40 h. semaine, vu que le mouvement syndical manquait de fermeté au sujet du maintien des salaires. La revendication des 40 h. était bien une exigence offensive mais elle fut dotée d'un caractère défensif dans le plan. Il convient aussi de remarquer que le plan revendiquait des moyens financiers nécessaires pour l'assistance aux chômeurs, sans suggérer de modifications fondamentales au système d'assurance-chômage.

La recommandation visant à l'exécution de travaux publics, juxtaposée aux propositions de résorption des conséquences du chômage, paraissait séduisante mais elle manquait de puissance de conviction car le POB n'avait manifestement pas accordé assez d'attention à la politique financière indispensable pour ce genre de travaux. Certes, les discussions préparatoires avaient fait apparaître de-ci de-là quelques modalités de financement mais ces idées inachevées ne faisaient pas le poids face à l'orthodoxie de la politique déflationniste adoptée par le POB. Ce parti se déclarait, du reste, en accord avec le gouvernement pour ce qui concerne l'équilibre budgétaire. Les ententes industrielles, proposées en vue d'une "réorganisation de la production" et assimilées à une première étape vers l'économie dirigée, laissaient sous-entendre une préoccupation malthusienne (131). Les rédacteurs du plan avaient-ils conscience de ce que ces propositions les situaient dans le camp des partisans d'un resserrement de l'activité économique, en lieu et place d'une stimulation de la demande ? Par

(131) Pour ce point-là, le plan indiquait e.a. : "Cette méthode éviterait la multiplication anarchique des entreprises et adapterait le volume de la production à la consommation". *Le Peuple*, 25 octobre 1931, p. 1. Dans un article intitulé 'La Maladie de la Surproduction' (*La Wallonie*, 6 novembre 1931, p. 1), I. Delvigne présentait les revendications du tour de rôle de chômage et de la diminution de la durée de travail comme des moyens d'adapter la production au niveau de consommation en baisse.

ailleurs, il était assez étonnant que le plan proposât d'abord ces ententes pour des secteurs qui ne pouvaient animer l'économie qu'avec difficulté : les secteurs du charbon, du gaz, de l'électricité et des assurances. Selon les intentions socialistes, ces activités étaient, bien sûr, parmi les premières à devoir être nationalisées. La revendication du contrôle bancaire, la plus radicale du plan dans l'opinion de la majorité, fut laissée dans la vague. Le POB mentionna cependant que cette mesure tendait à mettre fin à l'expropriation des petits épargnants et au chantage exercé par les puissances d'argent sur la démocratie et le suffrage universel.

Le Plan de Salut Public était incomplet et insuffisant. Le principal défaut du plan ne provenait pas de son contenu mais du manque d'énergie du POB lui-même. La direction du parti se contentait de l'opinion selon laquelle il n'était pas possible de faire quelque chose de plus que de présenter le plan au gouvernement par la voie parlementaire. La portée du plan n'était que symbolique. Dans le cadre de "l'opposition constructive" menée par le parti, le plan était un geste destiné à l'arrière-ban inquiet de l'inertie de la direction qui espérait toujours des temps meilleurs pour passer à l'action. De plus, ce geste permettait de dissimuler l'ignorance et l'impuissance du parti en butte à la mauvaise volonté — à coup sûr, prévisible — du gouvernement (132). Le Plan de Salut Public, à caractère défensif, voire rétrograde, démontrait le manque de perspicacité au sujet des causes et du déroulement de la crise. Il ne présentait pas d'alternative réelle à la politique du gouvernement.

(132) M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 290, considère que le POB créa ce plan en vue de préparer des élections anticipées. Cette assertion est démentie par les allocutions déjà citées d'E. Vandervelde et les discours tenus au congrès. Le POB espérait au contraire que les élections fussent encore lointaines. Au moment où le plan fut présenté, le gouvernement Renkin n'était en place que depuis quelques mois et des élections anticipées étaient alors fort improbables. Un an plus tard, lorsque des élections eurent effectivement lieu, le POB ne fit plus mention de son plan. Même A. Dewinne, un partisan inconditionnel des participations gouvernementales socialistes, recommandait — quelques jours avant le congrès de novembre — une attitude prudente. Du reste, sans se référer au plan, il écrivait : "...les socialistes ne peuvent participer, sans nuire à leur cause, s'ils n'ont pas un plan de réalisations qu'ils sont sûrs de pouvoir exécuter. Qu'ils se gardent surtout de prendre des engagements qu'ils ne sauraient tenir, comme de résoudre, pour compte de leur pays, le problème du chômage en pleine crise mondiale". *Le Peuple*, 5 novembre 1931, p. 1.

Jusqu'à l'adoption (fin 1933) du Plan du Travail, le Plan de Salut Public témoigna de l'extrême faiblesse des organisations socialistes à l'égard de la politique gouvernementale. Par son attitude, le POB était démuné d'arguments contre la politique déflationniste des gouvernements conservateurs. La position socialiste ne rejoignait pas la conception visant à étendre le pouvoir d'achat ou à déclencher une politique économique d'expansion. Le POB demeurait fermement accroché à la théorie économique libérale et classique, il ne combattait absolument pas le principe de la politique déflationniste mais réservait ses critiques à diverses manifestations de cette politique, à savoir les économies exercées sur les dépenses sociales. Comme les partis gouvernementaux catholiques et libéraux, le POB respectait la pièce-maîtresse de la politique de déflation, menée par les gouvernements successifs, c'est-à-dire l'équilibre budgétaire et le refus de la manipulation monétaire. Le parti ouvrier prouvait de cette façon que sa proposition d'entamer des travaux publics ne fut pas mûrement réfléchi car la réalisation de ce projet réclamait une politique fiscale et monétaire appropriée. Par conséquent, il aurait fallu renoncer à l'équilibre budgétaire. De la même façon que les idées admises par les gouvernements déflationnistes, les conceptions partagées au sein du POB éloigneront trop longtemps le rapprochement vers une gestion économique d'expansion. Les parti pris rejetaient le 'deficit spending' et la modification de la parité monétaire.

Le 18 novembre 1931, E. Vandervelde présenta le Plan de Salut Public à la Chambre. Il insista auprès des membres du parlement afin qu'ils ne se méprennent pas à propos du véritable dessein de ces propositions, et plus particulièrement au sujet du contrôle bancaire. Bien que cette revendication fût définie en des termes fort radicaux pendant le congrès du parti, E. Vandervele annonça clairement que ce point-là démontrait la modération de l'ensemble des propositions du POB. Le contrôle bancaire, inspiré par un projet similaire du mouvement syndical allemand, supposait la présence de quelques commissaires d'état dans les grandes banques et un contrôle global des institutions bancaires par une commission dotée d'une large représentation de l'état. A ces paroles apaisantes, le 'patron' ajouta encore que les mesures préconisées par le plan n'étaient que des "palliatifs" et non des "remèdes". Ces derniers ne pouvaient venir qu'au niveau international (133). Le maigre espoir de voir le gouvernement Renkin

(133) *Annales Parlementaires, Chambre*, 18 novembre 1931, pp. 31-35.

prendre certaines de ces mesures (même partiellement) en considération ne fut pas même rempli. Le gouvernement ne consentit qu'une seule promesse. Il fit savoir qu'une somme serait extraite du budget afin de construire 700 voitures de chemin-de-fer. Cette mesure, suggérée par l'opposition socialiste, fut l'une des rares tentatives visant à mener une politique de travaux publics. Elle peut s'inscrire au bénéfice (très limité) des gouvernements déflationnistes (134). Le 10 décembre 1931, la motion relative au plan socialiste fut rejetée à la Chambre par 88 voix contre 74 et 4 abstentions.

Ce vote enterra ce Plan (mort-né) de Salut Public. Le POB et la presse socialiste ne firent plus mention de ce plan. Dans le courant de l'année 1932, le Conseil Economique établi au sein de la Commission Syndicale tentera encore, par son appel à diverses commissions d'études, d'approfondir les principes inscrits au plan. Par une recherche complémentaire, on conservait l'espoir de rédiger un plan d'action plus efficace contre la crise (135). Ces tentatives ne dépassèrent pas le stade préparatoire et elles furent prématurément arrêtées. D'une part, il apparut que la poursuite des principes du plan ne pouvait aboutir qu'à de futures déceptions et, d'autre part, les conditions intellectuelles et politiques faisaient défaut et ne permettaient pas une orientation alternative des recherches. En septembre 1932, au congrès de la Commission Syndicale, le secrétaire général C. Mertens reconnut enfin l'inanité de la poursuite des discussions relatives au Plan de Salut Public (136). Il fallut attendre la transformation du Conseil Economique en Bureau d'Etudes Sociales à la venue d'H. de Man en 1933 pour que renaisse dans le POB l'espoir d'une intervention significative face à la dépression économique (137).

(134) Cf. F. BAUDHUIN, *op.cit.*, p. 301. *Le Peuple* (26 novembre 1931, p. 2) s'estimait cependant extrêmement heureux de cette malgre concession du gouvernement : "Si jamais action parlementaire fut féconde, c'est bien celle de ces deux semaines d'activité et d'initiatives socialistes".

(135) *Le Peuple*, 23 mars 1932, p. 1.

(136) Syndikale Commissie van België, *XXVIIIe Syndikaal Kongres gehouden op 25 en 26 September 1932 in het Volkshuis te Brussel, Stenografisch Verslag*, Brussel, 1932, p. 7.

(137) E. Vandervelde aurait été très rapidement convaincu de l'insuffisance du Plan de Salut Public. En novembre 1931, il aurait déjà fait appel à H. de Man afin de s'assurer de sa collaboration. P. DODGE, *Beyond Marxism : the Faith and Works of Hendrik de Man*, Den Haag, 1966, p. 129; M. CLAEYS-VAN HAE-GENDOREN, *Hendrik de Man. Een biografie*, Antwerpen, 1972, p. 178.

3.2. Le POB s'installe encore plus dans l'opposition

Peu de temps après le congrès du Plan de Salut Public, se déroula un autre congrès (29 novembre 1931) consacré exclusivement au délicat problème scolaire (voir 2.2.). Cette réunion avait été décidée en avril, lors de la révision du programme. A l'opposé du congrès du plan et de son unanimité sans relief, l'assemblée consacrée à l'enseignement fut marquée par la discorde dans les rangs du parti. Depuis la défaite électorale de 1929, une certaine renaissance de l'anticléricanisme apparut au sein du POB et principalement du côté des socialistes wallons. Pour la plupart d'entre eux, la laïcité représentait une partie intégrante, voire primordiale, du socialisme. Les tentatives flamandes de l'après-guerre afin d'adopter une attitude tolérante — et de ne pas effrayer les électeurs catholiques —, n'obtinrent jamais une réelle approbation des fédérations wallonnes du POB. De plus, ce parti veillait constamment à résorber l'influence de l'église, exercée sur des électeurs socialistes potentiels par le biais de l'enseignement. Divers éléments concoururent au réveil de l'anticléricanisme, lié à la question scolaire, au sein du POB : l'analogie, apparue depuis 1929, entre la doctrine sociale de l'église et le corporatisme ou le fascisme; la rancoeur tenace à l'égard des démocrates-chrétiens qui appuyaient sans faiblir les gouvernements conservateurs depuis 1927; le déplaisir ressenti du fait de la politique générale de ces gouvernements et, plus particulièrement, des faveurs accordées à l'enseignement confessionnel. Pour les socialistes wallons, l'épineuse question linguistique intervint aussi en cette matière (138). Enfin, il n'est pas tout à fait invraisemblable que cette renaissance de l'anticléricanisme servit d'échappement aux déceptions subies par le POB depuis le début de la dépression.

A vrai dire, le bureau du POB craignait d'ouvrir une nouvelle guerre scolaire mais la pression des fédérations de Bruxelles et de Wallonie obligea le bureau à présenter une résolution au congrès de novembre qui, après la révision du programme d'avril, devait discuter le chapitre de l'enseignement. Cette résolution visait à insérer au programme du parti la suppression des subventions à l'enseignement confessionnel. Le congrès approuva cette résolution par 500.718 voix

(138) Cf. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, 1967, p. 277 et p. 283.

contre 15.169 et 76.421 abstentions mais cette décision de principe ne fut pas jugée satisfaisante par la majorité des fédérations wallonnes. Au nom de la fédération boraine, A. Delattre présenta une résolution complémentaire. Celle-ci demandait au Conseil Général de prendre des mesures visant à l'application immédiate de ce point du programme. La résiliation immédiate des accords locaux et provinciaux (à savoir, à Anvers) en matière d'enseignement fut également proposée. En dépit de l'opposition d'E. Vandervelde qui défendit la liberté de manoeuvre du Conseil Général pour la réalisation et l'application de ce point du programme, le congrès approuva la résolution-Delattre. Les fédérations francophones apportèrent 330.055 voix en faveur de la résolution, les flamandes 216.640 voix contre. Il y eut 20.000 abstentions (139).

La poussée d'anticlérisme manifestée par la résolution-Delattre, était un symptôme du malaise croissant provoqué par la position d'isolement et d'impuissance du POB. Les socialistes francophones considéraient le regain anticlérical du parti comme une compensation au manque d'action réelle contre la dépression (140). Cependant, cette résolution du congrès qui sema la confusion dans le parti ne fut qu'un "coup dans l'eau" (141). La résolution-Delattre n'avait aucune chance de passer au parlement et, dans le chef de la direction du POB, elle était tout à fait inacceptable et dangereuse pour l'unité du parti. La fédération anversoise se sentait visée par cette résolution qui réaffirmait sans équivoque sa volonté de respecter l'accord conclu avec les démocrates-chrétiens en matière d'enseignement au niveau local (142). La résolution fort discutée au congrès confirmait le fait que le POB adoptait une attitude réservée au sujet de la situation po-

(139) POB, *Compte Rendu Officiel du XXXV^e Congrès tenu le 29 Novembre 1931 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1931, pp. 32-35. En guise de protestation contre cette résolution du congrès, E. Vandervelde et L. de Brouckère donnèrent formellement leur démission de membres du bureau mais ce congé leur fut immédiatement refusé. *Le Peuple*, 4 décembre 1931, p. 3.

(140) A. Delattre considérait cette résolution du congrès comme un tournant à gauche du parti. *Ibidem*, 5 décembre 1931, p. 1.

(141) *Volksgazet*, 1 décembre 1931, p. 3.

(142) Dans la même résolution, la fédération anversoise exprima le souhait que les socialistes flamands se réunissent séparément avant les congrès du parti. *Ibidem*, 5-6 décembre 1931, p. 1.

litique générale. Elle écartait à l'avance un éventuel rapprochement en direction des démocrates-chrétiens et elle affaiblissait la position du POB en cas d'élections. La presse du parti ne cachait pas que le POB n'aspirait, en aucune façon, à des élections anticipées. E. Vandervelde lui-même remarqua au cours d'une intervention à la Chambre : "...comme si être au pouvoir, à l'heure actuelle, était chose enviable" (143). La résolution du congrès voué à l'enseignement ne faisait, en somme, qu' "emmurer" (144) un peu plus le POB dans son opposition sans grand espoir. Aucun partisan de la résolution-Dellatre ne semblait alors se rendre compte que cette proposition contribuerait, dans une large mesure, au réveil de l'ancienne guerre scolaire. Celle-ci fut déclenchée un an plus tard.

Au début de février 1932, le gouvernement Renkin annonça de nouvelles mesures renforçant sa politique de déflation. Il espérait éponger le déficit budgétaire de 2 milliards par des économies drastiques, une nouvelle diminution de 10% des salaires des fonctionnaires de l'état, un abaissement des pensions, une augmentation des impôts et des tarifs douaniers, l'émission d'un emprunt (145). A nouveau, la protestation du POB à l'annonce de ces mesures fut extrêmement faible. L'opposition socialiste démontra, une fois encore, qu'elle acceptait le principe de l'équilibre budgétaire, même si elle déplorait les moyens choisis par le gouvernement. Le *Vooruit* désirait que l'on s'en prenne — au point de vue fiscal — aux revenus élevés tandis que *Le Peuple* insistait toujours sur la nécessité de trancher dans les subsides à l'enseignement confessionnel et dans le budget de la défense nationale (146). Officiellement, le parti ne prit pas position.

(143) *Annales Parlementaires, Chambre*, 23 décembre 1931, p. 436. Cf. *Vooruit*, 7 novembre 1931, p. 1; et *Volksgazet*, 14 décembre 1931, p. 1 : "...het (is) beter geen kiezingen in ontredde tijden te doen plaats grijpen. (...) het is niet goed de politieke passies op te zweepen wanneer saamhorigheid nodig is tegenover het tragisch probleem der werkloosheid" ("Il vaut mieux ne pas provoquer d'élections en des temps de désarroi (...) Il ne convient pas de déchaîner les passions politiques lorsque la solidarité s'avère nécessaire face au tragique problème du chômage").

(144) Cf. *Volksgazet*, 30 novembre 1931, p. 1 : "Vele partijgenooten zien ook niet in dat zij de Werkliedenpartij rechts en links inmuren" ("De nombreux camarades ne s'aperçoivent pas qu'ils 'emmurent' le Parti Ouvrier à droite et à gauche").

(145) C.H. HOJER, *op.cit.*, p. 202; F. BAUDHUIN, *op.cit.*, p. 256.

(146) *Vooruit*, 14 février 1932, p. 1; *Le Peuple*, 12 février 1932, p. 1.

A l'occasion de ces décisions gouvernementales, des rumeurs circulèrent et laissaient supposer à nouveau l'entrée du POB au gouvernement. La réaction des milieux socialistes se fit sans ambiguïté : le parti ne voulait, à aucune condition, prendre une responsabilité dans ces mesures anti-sociales. Le président du parti, E. Vandervelde, partageait cet avis qu'il traduisit en des termes moins prosaïques : "Notre tâche historique, ce n'est point d'aider le capitalisme à se donner du bois de rallonge. (...) Il ne s'agit plus pour nous de partager ou d'assumer le pouvoir, mais de le conquérir, et de haute lutte !" (147). Cette tirade ne correspondait pas du tout aux propos apaisants du *Journal de Charleroi* qui lançait au gouvernement : "Ne craignez rien, car le parti socialiste est lié par une décision de congrès. (...) Ne craignez point de notre part une action qui risquerait de nuire à l'intérêt général de la Nation" (148).

En mars-avril 1932, la question linguistique revint au parlement et la dissension se manifesta à nouveau parmi les partenaires gouvernementaux. La loi sur l'emploi des langues en matière administrative fut enfin votée mais le règlement pour l'usage linguistique dans l'enseignement primaire et moyen continua à poser un redoutable problème aux partis de la coalition. Une crise gouvernementale était imminente mais le premier ministre Renkin parvint à résoudre le problème avec habileté. Il présenta à temps la démission du gouvernement de manière à être désigné comme formateur. Il pouvait ainsi libérer le nouveau gouvernement du compromis linguistique de 1931 et permettre le vote des lois linguistiques relatives à l'enseignement (149). Le POB adopta à l'égard des difficultés du cabinet Renkin une attitude très calme qui fut fort bien décrite par *Le Peuple* : "Nous socialistes, (...) nous sommes assis à la fenêtre, sur le velours" (150). C. Huysmans déclara que les parlementaires socialistes assistèrent à la crise gouvernementale "en spectateurs amusés" (151).

La déclaration gouvernementale du nouveau cabinet Renkin se montrait encore plus en faveur de la politique déflationniste. Dans la réponse du POB présentée à la Chambre, E. Vandervelde déclarait : "Nous tenons à la dire hautement et nettement : le gouvernement de M. Renkin n'a connu de nous qu'une opposition qui n'était pas une

(147) *Le Peuple*, 14 février 1932, p. 1.

(148) *Journal de Charleroi*, 13 février 1932, p. 1.

(149) C.H. HOJER, *op.cit.*, p. 203; H.-J. ELIAS, *op.cit.*, p. 46 et suiv.

(150) *Le Peuple*, 6 mai 1932, p. 1.

(151) *Ibidem*, 14 mai 1932, p. 1.

opposition violente, car, en somme, dans l'état actuel des choses, (...) je dirais volontiers que le gouvernement Renkin (...) est peut-être le moins mauvais que nous puissions avoir" (152). Cette déclaration éloquente démontrait le retrait du POB de la scène politique. De l'opposition, le parti socialiste assistait très calmement à l'action entreprise par le gouvernement contre la régression économique sans cesse plus profonde. Ce parti jugeait cette action vaine mais non erronée. La perspective de nouvelles élections qui pouvaient logiquement lui être propices, ne provoquait pas l'enthousiasme du POB. Dans les milieux gouvernementaux, était née l'opinion selon laquelle il serait souhaitable de joindre des élections législatives anticipées (au lieu de les tenir en mai 1933) aux élections communales de l'automne. Au cours de la discussion de la déclaration gouvernementale, E. Vandervelde se montra partisan de cette suggestion, mais il ajouta aussitôt : "...mais que l'on ne voie pas dans cette suggestion une marque d'impatience. Nous ne sommes pas impatients; (...) nous sommes convaincus que le temps travaille pour nous (...) Mais nous savons également que votre succession sera lourde" (153). Le POB attendait donc calmement les événements ultérieurs.

3.3. Le mouvement syndical dans la crise

Le début de l'année 1932 fut marqué par une aggravation de la situation économique. La crise atteignit une ampleur qui ne s'estompera qu'en 1935. Le niveau du chômage fut extrêmement élevé en février 1932. Il ne diminuera que légèrement dans la seconde moitié de 1933. Il augmentera ensuite de façon considérable pendant l'hiver 1934-1935. La croissance du nombre de chômeurs et la perte du pou-

(152) *Annales Parlementaires, Chambre*, 26 mai 1932, p. 1837.

(153) *Ibidem*, p. 1838. Vers la même époque, E. Vandervelde exprimait dans la presse du parti la conviction — donnée sans engagement — que le mouvement socialiste ne pouvait plus se contenter d'une participation gouvernementale : "Dans une période comme celle que le monde traverse, il faut être prêt à tout, hormis se contenter de maigres réformes, d'autant plus difficiles à réaliser, faute de ressources, que la crise du régime ira s'aggravant". *Le Peuple*, 15 mai 1932, p. 1.

voir d'achat des salaires démontraient, de façon de plus en plus claire, que le mouvement syndical socialiste ne réussissait pas à affronter efficacement le déclin économique.

Avant la rédaction du Plan de Salut Public — à laquelle elle participa activement —, la Commission Syndicale avait déjà adopté une position à l'égard de la dépression. Dans une résolution du 10 février 1931, le Comité National récapitulait une série de mesures jugées nécessaires par la Commission Syndicale en vue de mener la lutte contre les difficultés économiques. Ces mesures étaient les suivantes : étendre le système d'assurance-chômage et le compléter par l'organisation d'une mise au travail par les soins des syndicats ou d'une institution paritaire officielle; introduire les 5 jours et les 40 heures par semaine; augmenter le pouvoir d'achat de la classe ouvrière; développer une politique de travaux publics; allonger la période de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans; accorder des congés payés (154). L'engagement du mouvement syndical en faveur de ces mesures, la possibilité de réaliser ces objectifs, ne furent pas évoqués dans cette résolution. En ce qui concerne les diminutions salariales, il fut nettement spécifié que les organisations syndicales veilleraient à la stricte application des conventions collectives qui liaient l'évolution des salaires à celle des frais nécessaires à l'entretien du niveau de vie. Cette directive fut capitale et demeura essentielle, tout au long de la crise, dans l'attitude de la Commission Syndicale. Etant donné la déflation, cette politique revenait à accepter des diminutions salariales conventionnelles (ce qui était contraire à la revendication d'un pouvoir d'achat plus élevé pour la population ouvrière).

La ligne de conduite de la Commission Syndicale qui visait au respect des conventions collectives, ne pouvait être discutée dans sa motivation initiale. Dans la mesure où des conventions collectives antérieures permettaient — en temps de crise — le maintien des avantages acquis, on ne pouvait contester l'importance de ces accords qui

(154) Il s'agissait d'un choix de mesures extraites des 'Conclusions de Zurich', rédigées en janvier 1931 par une commission commune de l'Internationale Ouvrière Socialiste (IOS) et de la Fédération Syndicale Internationale (FSI). Ces conclusions, qui reflètent la vision générale de la social-démocratie sur la crise, furent approuvées par le Conseil Général de la FSI à Madrid (avril 1931) et par le Congrès de l'IOS à Vienne (1er août 1931). Elles formaient un document très détaillé, relativement littéraire mais qui n'obtint qu'un maigre intérêt. Voir : Commission Syndicale de Belgique, *Les Crises Economiques*, Compte Rendu Sténographique de la VIe Semaine Syndicale tenue à Charleroi du 23 au 29 Août 1931, Bruxelles, pp. 313-327.

jouaient alors un rôle de protection. Rôle d'autant plus précieux qu'en période de régression, le patronat pouvait agir de façon défavorable sur le mouvement syndical (notamment par la pression du chômage etc.). Mais, dans le contexte de crise économiques croissante, l'acceptation de diminutions salariales conventionnelles représentait un précédent et un maillon important dans la chaîne des abaissements salariaux, conventionnels et extra-conventionnels. Cet engrenage portait de sérieux coups au pouvoir d'achat des travailleurs.

A mesure que se déploya l'offensive patronale (menée dès 1931) contre la composante conventionnelle et extra-conventionnelle des salaires, le caractère passif de l'opposition des directions syndicales se manifesta de plus en plus. Au printemps de l'année 1932, les diminutions de salaires auraient été de 25 à 30 % dans les secteurs les plus importants, tandis que les frais pour le maintien du niveau de vie n'auraient baissé que de 15% (155). Dans les milieux socialistes, on apercevait bien quelquefois le fait que la diminution du pouvoir d'achat ne favorisait pas la solution de la crise. Le manque de résistance face à l'offensive patronale dirigée contre les salaires provoquait une insatisfaction de plus en plus vive dans les rangs ouvriers, mais la résignation dominait l'attitude des directions syndicales. Cette résignation était due, en partie, à la phase définitive dans laquelle se trouvait le mouvement ouvrier sur le terrain économique. Le début de la crise et la pression menaçante du chômage semblaient provoquer une réaction individuelle de retrait auprès d'un grand nombre d'ouvriers. Jusqu'en 1932, la majorité des ouvriers ne paraissait pas entièrement persuadée de l'efficacité défensive de la grève (156), mais le fait primordial était que les directions syndicales considéraient la résignation comme une attitude naturelle à l'égard de la crise. Les responsables syndicaux étaient fermement convaincu de ce qu'aucune autre position ne pouvait être adoptée et ils se cantonnaient dans la lutte défensive pour des négociations salariales. Ils pensaient que cette attitude ne trouverait pas de contrepois en un autre domaine et concluaient par l'impossibilité d'entreprendre d'autres actions syndicales ou politiques. A plusieurs reprises, ils soulignèrent que la conduite de la Commission Syndicale donnait un té-

(155) *Vooruit*, 14 février 1932, p. 1; *Le Peuple*, 15 avril 1932, p.1.

(156) A titre d'exemple, notons le Congrès de la Centrale des Métallurgistes en juillet 1931. La motion du comité national de la Centrale qui souscrivait à la poursuite de négociations salariales "dures" fut approuvée par 63.865 voix, contre 45.187 voix qui appuyèrent une motion qui recommandait la prise en considération d'une grève. *Le Peuple*, 6 juillet 1931, p. 3.

moignage de bonne volonté et d'un sens réel des responsabilités. Enfin, cette position fournissait — selon les organisations syndicales — la preuve de leur souci de préserver la paix sociale. Certains dirigeants syndicaux considéraient que l'attitude prise à l'égard des diminutions salariales constituait surtout une affaire juridique et morale qui ne pouvait porter préjudice à la volonté de négociation exprimée par la politique syndicale (157). Au cours du congrès extraordinaire tenu en janvier 1932 par la Commission Syndicale, A. Delattre (président national de la Centrale des Mineurs et député) déclara au sujet de la question cruciale du maintien des salaires : "Ce n'est pas seulement en temps de crise que la question se pose, c'est en tout temps. Il faudra que nous l'examinions lorsque la crise sera passée, froidement, ..." (158). Vers la même époque, un autre responsable syndical disait : "La sage politique du mouvement syndicale, actuellement, est de partager la misère entre tous pour l'atténuer" (159).

L'attitude faible et passive de la Commission Syndicale face à la crise économique se situait, à coup sûr, dans l'évolution suivie depuis longtemps par le mouvement syndical, en symbiose avec le POB. Cette évolution était de nature telle que les actions syndicales, comparées à celles d'antan, se voulaient plus partielles et se consacraient à

(157) *Vooruit*, 21 avril 1931, p. 1, et 8 septembre 1931, p. 1; *La Wallonie*, 9 mars 1931, p. 1, 21-22 mars 1931, p. 1, et 6 août 1931, p. 1; *Le Peuple*, 29 avril 1931, p. 1.

Lorsque le problème des diminutions salariales fut discuté en mars 1931 au Sénat, C. Mertens (secrétaire général de la Commission Syndicale) déclara : "Si les organisations ouvrières abandonnaient l'attitude courageuse qu'elles ont adoptée depuis plusieurs mois, le pays verrait des grèves partout". *Annales Parlementaires, Sénat*, 25 mars 1931, p. 737.

A la fin mai 1932, E. Anseele invita le gouvernement à intervenir auprès du patronat dans l'espoir de mettre fin aux diminutions de salaires. A cette occasion, il déclara e.a. à la Chambre : "...il y a de l'orage en l'air et il faut tâcher d'agir avec prudence, des deux côtés de la barricade, pour que la paix se maintienne, mais bien entendu, en respectant les droits de chacun. (...) Il faut reconnaître qu'il y a eu, de la part des hommes responsables du mouvement syndical, (...) une seule pensée, un seul désir, une seule volonté, celle de ne pas se laisser entraîner à des grèves pénibles, qui nous auraient conduits à des résultats incertains". *Annales Parlementaires, Chambre*, 31 mai 1932, p. 1858.

(158) Commission Syndicale de Belgique, *Congrès Extraordinaire consacré à la crise économique*, tenu les 30 et 31 janvier 1932 à Bruxelles. *Compte Rendu Sténographique*, Bruxelles, 1932, p. 60.

(159) Selon les paroles d'A. Gailly (Centrale des Métallurgistes) à une réunion syndicale fédérale à Charleroi. *Journal de Charleroi*, 14 décembre 1931, p. 2.

à des objectifs plus restreints. Ce type d'action était fort sensible à la conjoncture économique, de sorte que le résultat de l'évolution observée pouvait se dissimuler sous l'influence de la dépression. En vérité, la situation économique défavorable ne faisait que renforcer une évolution depuis longtemps entamée.

Dès les années '20, la Commission Syndicale s'efforçait d'annuler les éventuelles conséquences politiques de chaque conflit social. Elle ne souhaitait plus déclencher des grèves qui pourraient viser un but supérieur à l'amélioration directe du sort des travailleurs. Face au patronat, elle cherchait systématiquement un 'free bargaining' et cette préoccupation était bien résolue par la création de comités paritaires et la conclusion des conventions collectives de travail. Le dialogue devint l'élément principal de l'action syndicale; la lutte n'occupa plus qu'un rôle secondaire, subordonné au dialogue. A la suite de l'énorme développement de la Commission Syndicale, la grève n'était plus un geste héroïque, mais une entreprise menée dans le combat social par les organisations syndicales. Celles-ci ne la mettaient en oeuvre qu'au moment où ses chances de succès étaient fort grandes. De plus, on prévoyait — avant même son déclenchement — la cessation de cette entreprise dès l'obtention de quelques résultats partiels. En raison du soin de plus en plus attentif porté aux réserves syndicales, la tactique de grève remplaçait les mouvements de grande étendue par un plus grand nombre de grèves limitées (160). Après la guerre, les responsables syndicaux excluaient, à peu près complètement, la possibilité d'une grève générale.

La direction du mouvement syndical socialiste croyait que de nombreux objectifs ne pouvaient être réalisés que par la voie parlementaire. Pour ce faire, il fallait une pression syndicale adaptée à la procédure législative. La Commission Syndicale et ses centrales appliquaient, de façon de plus en plus régulière, une politique de présence relativement passive face aux autorités. Par ce biais, elle tentaient d'obtenir des avantages légaux qui étaient de nature à renforcer l'influence acquise et les moyens de représentations (en ce compris les conventions collectives) auprès de la classe ouvrière. A l'application de cette politique de présence, se joignait la tendance à la centralisation du mouvement syndical. Le passage d'un syndicalisme de combat à un syndicalisme institutionnalisé eut comme conséquence que les centrales syndicales s'éloignèrent progressivement de leur

(160) Cf. L. DELSINNE, *op.cit.*, p. 442.

base (161). Aux yeux des travailleurs, la Commission Syndicale — également courroie de transmission au service du POB — devenait une force étrangère, située au-dessus de leur horizon bien qu'elle fût encore issue du monde ouvrier. Afin de conserver et de renforcer son pouvoir de représentation, le mouvement syndical en arriva à s'imposer de l'extérieur aux travailleurs (précisément par son pouvoir représentatif déjà acquis). Au lieu d'être le représentant direct des travailleurs face aux autorités et au patronat, le syndicat voulait devenir le représentant officiel du monde du travail (légalement, les ouvriers étaient obligés de poser leurs revendications par le biais de l'organisation syndicale). Souvent, le syndicat n'organisait plus les grèves mais composait l'instance juridique habilitée à conférer un caractère légal aux mouvements de grève. En conséquence de son institutionnalisation, la Commission Syndicale s'intégra au système politique et social en place. Elle ne semblait plus capable d'établir un lien organique entre ses propositions au niveau de l'état et les actions qu'elle contrôlait ou organisait à la base.

Au cours de la grande crise, le régime d'assurance-chômage donna un plus grand relief à l'institutionnalisation du mouvement syndical. Ce fait démontre également combien cette institutionnalisation avait hypothéqué la liberté d'expression, de mouvement et — pour ainsi dire — la possibilité d'autonomie de la Commission Syndicale. Le régime d'assurance-chômage — important moyen de représentation — protégeait les organisations syndicales de redoutables désastres et assurait une croissance des effectifs syndicaux, indépendamment de l'attitude peu combattive du mouvement syndical (162). Suivant

(161) Au début de la crise économique, *Le Peuple* (8 août 1930, p. 1) soulignait la nécessité d'accroître le nombre de cadres syndicaux : "La vérité, c'est que, depuis la guerre, les fonctionnaires syndicaux ont été absorbés par les besognes administratives. Les caisses de chômage, les caisses de maladie doivent être gérées avec le plus grand soin, car le contrôle des services gouvernementaux, consécutif aux subventions, est très strict. Il ne reste qu'un personnel insuffisant pour la propagande syndicale et l'activité de défense professionnelle".

(162) Au cours des premières années de crise, l'évolution numérique des membres du mouvement syndical en Belgique (avec une répartition des groupes socialiste et démocrate-chrétien) fut la suivante :

l'aggravation du déclin économique, le souci manifesté par la Commission Syndicale pour la défense des chômeurs (toujours plus nombreux) gagna en intensité. Les subsides gouvernementaux du Fonds National de Crise, destinés au paiement d'indemnités aux chômeurs, n'arrivaient qu'avec un certain retard dans les caisses syndicales de chômage. Cette situation suscitait de grandes inquiétudes auprès des directions des centrales syndicales. Vu la nécessité d'un paiement régulier des allocations de chômage, les fonds syndicaux étaient presque entièrement immobilisés. Le syndicat devait avancer l'argent des fonds dont le gouvernement portait la charge. En ces

ANNEE	TOTAL	SOCIALISTE	DEM.- CHRETIEN
1930	712.019	502.708	209.311
1931	761.275	522.476	238.799
1932	872.884	572.171	300.713
1933	895.986	591.976	304.010

Si nous accordons le coefficient 100 au nombre de syndiqués en 1933, cet indice passa de 76,5 à 100 entre 1929 et 1933. J. DHONDT, E. EVALENKO, R. REZSOHAZY, *L'Influence de la crise de 1929 sur les mouvements ouvriers en Belgique*, in : D. FAUVEL-ROUIF, e.a., *op.cit.*, pp. 76-101; p. 82. Ces auteurs ont négligé l'influence du système d'assurance-chômage en Belgique. Selon eux, la croissance du nombre de syndiqués démontrerait que les travailleurs étaient — à cette époque — confiants en l'action liée aux organisations syndicales existantes. A notre avis, cette augmentation numérique est étroitement liée à celle du chômage qui poussa un plus grand nombre d'ouvriers à adhérer aux caisses syndicales de chômage. De même, dans l'étude comparative qui introduit cet ouvrage, on n'accorda pas d'attention à l'influence du régime d'assurance-chômage sur l'évolution du nombre de syndiqués (p. 10 et suiv.). Par conséquent, la différence établie entre les pays où un réflexe de fuite domina les travailleurs (abaissement du nombre de syndiqués dans ces nations où les syndicats n'étaient pas directement liés à l'organisation du soutien aux chômeurs) et les nations où les travailleurs adoptèrent une attitude d'action collective (croissance du nombre de syndiqués, là où les syndicats faisaient partie du régime d'assurance-chômage) peut aussi être mise en doute. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, 1967, p. 300, succombe également à cette négligence. Du fait de la croissance continue du nombre de syndiqués en Belgique (après la période des grèves de juillet 1932, peu glorieuse pour le mouvement socialiste), cet auteur déduit : "Dat de vertrouwenscrisis t.o.v. de BWP toch niet gevaard ging met revolutionaire verwachtingen" ("La crise de confiance à l'égard du POB ne fut cependant pas accompagnée d'espérances révolutionnaires").

circonstances, on ne pouvait espérer la constitution de réserves pour d'éventuels mouvements de grève. S'exprimant dans une autre optique, mais non sans raison, le mensuel de la Commission Syndicale déclarait : "La Caisse de Chômage doit jouer, en période de crise industrielle, le même rôle que la Caisse de Résistance en période de grève" (163). La montée du chômage eut comme conséquence que l'activité syndicale fut presque entièrement absorbée par l'assistance aux chômeurs et se réduisit à celle d'une institution d'assurances (164). Après quelques années, les recettes et les dépenses des caisses syndicales furent surtout couvertes par des subsides officiels provenant du Fonds National de Crise (165).

Au cours du congrès de la Commission Syndicale de janvier 1932, consacré à la crise économique, C. Mertens disait à juste titre : "La partie la plus importante de l'activité de nos organisations, depuis près de deux ans, est surtout le soutien des chômeurs" (166). La résolution du congrès réclamait un système d'assurance obligatoire contre le chômage (avec une contribution des patrons qui n'étaient pas encore impliqués dans ce système) et protestait vivement contre les mesures d'économies — préconisées par le gouvernement — qui visaient l'allocation des indemnités de chômage. Malgré cette protestation, le gouvernement démontra — dès mars 1932 — qu'il n'était plus disposé à accepter la pression grandissante des subsides de chômage sur le budget (167). Le POB et la Commission Syndicale réagirent par des interpellations et entreprirent des démarches en vue du maintien des subsides de chômage. On mit aussi en avant le danger que l'attitude gouvernementale faisait planer sur la paix sociale dans le pays (168). L'intensité de la crise rendait vraisemblable la naissance

(163) *Le Mouvement Syndical Belge*, 20 janvier 1931, p. 3.

(164) Voir : N. DETHIER, *Centrale Syndicale des Travailleurs des Mines de Belgique. 60 Années d'Action. 1890-1950*, La Louvière, 1950, p. 69.

(165) E. VANDERVELDE, *Le Cinquantenaire du POB. 1885-1935*, Bruxelles, 1936, p. 209.

(166) Commission Syndicale de Belgique, *op.cit.*, p. 7.

(167) Le ministre du Travail décida alors de ne plus accorder d'indemnités prolongées aux chômeurs mariés et aux pensionnés.

(168) "Si l'intérêt de l'Etat est d'avoir des finances saines et un budget équilibré, il a un autre intérêt et un devoir : c'est de maintenir le calme dans le pays. Or, ce calme, on ne le maintiendra que si les chômeurs et leurs familles sont à l'abri de la faim et de la misère". L. Piérard dans *Le Journal de Charleroi*, 28 mai 1932, p. 1.

d'une réaction de défense dans les rangs ouvriers. Cette réaction pouvait prendre une allure collective et la passivité des organisations socialistes donnait à penser que l'événement ne se produirait pas à partir des cadres traditionnels : les grèves de juillet 1932 firent le jour en dehors des organisations politiques et syndicales 'établies'.

4. LES GREVES DE JUILLET 1932 EN HAINAUT

Les grèves hennuyères de l'été 1932 furent incontestablement une manifestation importante et spontanée d'une profonde insatisfaction sociale, engendrée par les conséquences de la crise économique. L'aggravation évidente de la situation économique dès le début de l'année 1932 provoqua une tension croissante dans la population ouvrière, placée sous la menace persistante du chômage et de la diminution des salaires. Malgré l'aide financière réduite délivrée aux chômeurs, le sentiment d'exclusion de la communauté ouvrière, l'inactivité humiliante et la dépendance à l'égard de "l'assistance" suscitèrent un mécontentement redoublé et explosif. Ce n'est pas sans raison que le mouvement de grève fut lancé par les mineurs du Borinage, toujours à la pointe de la lutte sociale en Belgique. Au moment de l'arrêt de travail, la diminution de leurs salaires était de 30 à 35%, le chômage partiel sévissait dans les charbonnages et les conditions de travail empiraient considérablement (169). Le déroulement des grèves se fit en trois phases. Pendant la première phase, du début à la fin juin, les grèves se limitèrent aux mines du Borinage; durant la deuxième, du début à la mi-juillet, tout le Hainaut fut paralysé par le mouvement qui prit une ampleur nationale. Enfin, au cours de la troisième phase, de la mi-juillet à début septembre, les grèves furent

(169) Dans les charbonnages du Borinage, qui comptait moins de 32.000 mineurs, 1.600 d'entre eux étaient en chômage complet à la fin de l'année 1931 et plus de 22.000 en chômage partiel. J. PUISSANT, *op.cit.*, p. 609; *Le Peuple*, 30 mai 1932, p. 1. Sur les facteurs qui contribuèrent au dynamisme des mineurs dans la lutte sociale en Belgique, voir : Y. de WASSEIGE, "La grève, phénomène économique et sociologique, Etude inductive des conflits de travail en Belgique de 1920 à 1940", *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales*, Louvain, 1952, pp. 663-724; p. 698 et suiv.

poursuivies dans toutes les mines belges (170).

Début juin 1932, les houilleurs d'une demi-douzaine de puits borains cessèrent spontanément le travail en guise de protestation contre les diminutions extra-conventionnelles de salaires, appliquées par les patrons charbonniers. Lorsqu'une nouvelle diminution salariale conventionnelle fut appliquée à la mi-juin, les mineurs d'un certain nombre d'autres puits s'y opposèrent, tandis que des grèves se déclenchèrent dans d'autres charbonnages en réaction contre les désastreuses conditions de travail. Les directions syndicales régionales adoptèrent plutôt une attitude négative face à ces conflits amorcés par la base. Seules, les grèves dirigées contre les diminutions extra-conventionnelles furent soutenues mais sans enthousiasme. La Centrale des Mineurs prévoyait l'échec de ces grèves. Elle croyait que quelques améliorations seulement pouvaient être obtenues en matière de diminutions salariales futures, au moyen d'un contrôle des salaires organisé avec la participation de délégués syndicaux. Elle tenta d'arrêter immédiatement les grèves par des négociations avec le patronat mais, au moment où cette solution allait réussir, le conflit reprit à nouveau car certains patrons déclarèrent ne plus pouvoir remettre tous les ouvriers au travail (171). Dès le début du mois de juillet, les grèves se propagèrent à toutes les houillères du Borinage. La direction syndicale reconnut le mouvement et tenta, encore une fois, de l'achever le plus vite possible. Quelques jours plus tard, le 7 juillet, lorsque l'accord conclu avec les patrons fut présenté triomphalement aux membres de l'organisation syndicale, ce projet de compromis fut rejeté par une écrasante majorité (172).

(170) G. HOYAUX, *Les grèves dans le Centre, juillet-août 1932*, Bruxelles, 1932; N. DETHIER, *op.cit.*, pp. 144-151; J. BONDAS, *Un demi-siècle d'action syndicale, 1898-1948*, Antwerpen, 1953, pp. 227-243; L. DELSINNE, "Les grèves générales au XXe siècle en Belgique. III : Les grèves de 1932", *Socialisme*, 69, mai 1965, pp. 342-351; M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.* (1967), pp. 296-302; Ph. DRYON, *Le Parti Ouvrier Belge et les grèves spontanées de l'été 1932 dans le Hainaut*, Mémoire de licence, Section des Science Politiques, U.L.B., 1974-75, ron. 129 p.

(171) Il n'était pas invraisemblable de penser qu'il s'agissait d'une provocation des patrons charbonniers. Les stocks de charbon, entassés près des mines, atteignaient 4 millions de tonnes, de sorte qu'une grève prolongée n'était pas une si mauvaise affaire pour certains propriétaires de houillères.

(172) La Centrale des Mineurs présenta comme une victoire importante une exigence déjà satisfaite, à savoir aucune diminution de salaire jusqu'au 1er août (!). L'accord ne comprenait aucune réelle concession de la part des employeurs mais stipulait que des mineurs étrangers pourraient être licenciés afin de les remplacer

Sur ces entrefaits, l'intervention de la Centrale des Mineurs était complètement dépassée : le mouvement de grève avait connu une extension rapide et se propageait à travers toute la province du Hainaut. Le gouvernement réagit par la mobilisation d'une force de gendarmerie considérable. Les jours qui suivirent l'élargissement du mouvement furent marqués par de multiples incidents entre manifestants et forces de l'ordre. Les troubles eurent, de-ci de-là, un aspect d'émeute. En certains lieux, la gendarmerie fit même usage de ses armes. Deux ouvriers furent tués au cours de ces accrochages.

Face à cette explosion de mécontentement social à l'allure chaotique, les organisations socialistes adoptèrent une attitude très réservée. En général, la presse socialiste ne donnait qu'une neutre et brève relation des événements. Elle évitait soigneusement de livrer quelconque commentaire susceptible de fournir des indications sur la position du POB à l'égard des grèves et des désordres. On en retire l'impression que les milieux socialistes dirigeants n'étaient guère convaincus de l'importance du mouvement. Il semblait même que ces milieux aient préféré nier le mouvement de grève, issu — il est vrai — en dehors des organisations ouvrières en place, voire même hostile à ces organisations. Cependant, l'évolution des événements n'était guère surprenante (173). En réalité, les dirigeants syndicaux considéraient, dès le début des grèves — et même au-delà —, que les patrons disposaient ipso facto d'une position de force, en raison de la crise et du volume impressionnant du chômage. Ces dirigeants pensaient que les grèves soutenues par la Centrale des Mineurs arriveraient rapidement à leur terme et que les autres mouvements, non reconnus par la Centrale, s'éteindraient comme des feux de paille. Les allégations des responsables syndicaux ne permettaient plus de douter de leur crainte extrême des grèves en cette période de crise. Ces syndicalistes n'accordaient plus leur confiance qu'aux négociations, d'égal à égal,

par des chômeurs. "Si internationalistes que nous soyons, nous demandons qu'on songe d'abord aux nôtres, sans travail et sans pain..."", écrivait le député socialiste L. Piérard dans *Le Peuple*, 4 juillet 1932, p. 1.

(173) Fin mai 1932, le dirigeant syndical A. Delattre déclarait déjà à la Chambre : "Nous avons eu ces derniers jours des grèves qui deviendraient violentes si elles continuaient une semaine : les ouvriers se rendent bien compte qu'une grève serait sans issue, (...) ce serait une grève de désespoir qui se traduirait forcément par des émeutes". *Annales Parlementaires, Chambre*, 31 mai 1932, p. 1856.

avec des partenaires de dialogue. Ils ne souhaitaient plus l'appui des travailleurs, mobilisés au profit des arguments syndicaux au cours des discussions avec le patronat. Il ne s'agirait donc plus que d'une question de bonne volonté et de persuasion. De cette façon, on bannissait l'idée d'un rapport de forces (jugé inévitablement en défaveur des ouvriers).

Il fallut attendre le 9 juillet pour que le POB se départisse de son silence au sujet des événements du Hainaut. Cette position était devenue intenable. Dans un bref manifeste, la direction du parti annonça sa solidarité avec les grévistes mais laissa encore dans l'ombre la position précise du parti. Le POB mentionna toutefois une prochaine interpellation au gouvernement au sujet de ces événements (174). Par ce manifeste, le parti ouvrier rompait son attitude hésitante et dilatoire et tirait la direction de la Commission Syndicale d'une épineuse situation. Dès le début, les organisations syndicales régionales étaient dépassées par les événements. Le Comité National de la Commission Syndicale lui-même, ne pouvait pas réagir d'une façon significative. Il se réfugiait derrière des dispositions statutaires qui lui interdisaient de fixer des directives précises aux centrales sans requête antérieure de celles-ci. Le 12 juillet, c'est-à-dire plus d'une semaine après la formidable extension du mouvement, les objectifs de grève — élaborés au cours d'une réunion commune du Conseil Général du POB et du Comité National de la Commission Syndicale — furent rendus publics (175). Ces objectifs comportaient : le retrait du projet d'impôt sur le pain; l'arrêt immédiat de toute diminution de salaires ainsi que des indemnités de chômage, et l'assistance efficace aux non-assurés; une répartition équitable du travail par la semaine des 40 heures ou par tout autre moyen et avec la collaboration des organisations syndicales. Ensuite, la résolution commune déclarait que ces objectifs pouvaient être atteints par le gouvernement ou par une intervention gouvernementale. Le groupe parlementaire du POB reçut, par conséquent, mission de convaincre le parlement et le gouvernement du bien fondé de ces revendications. Enfin, on laissa sous-entendre que le POB ne songeait absolument pas à étendre les grèves en dehors du Hainaut.

(174) *Le Peuple*, 10 juillet 1932, p. 1.

(175) *Ibidem*, 13 juillet 1932, p. 1. Un jour auparavant, *Le Peuple* avait évoqué la tradition qui inspirerait la position du parti : "Nos victoires les plus éclatantes furent remportées dans le calme, l'ordre, la méthode, la discipline et l'unité". *Ibidem*, 11 juillet 1932, p. 1.

Après une longue période — étant donné les circonstances du moment —, la direction prit donc position et intervint dans le mouvement de grève qui s'était développé malgré les organisations socialistes régionales, soucieuses avant tout d'entraver cette extension et de terminer au plus vite ce mouvement. Déjà, le même scénario s'était déroulé à deux reprises : les grèves s'étendaient spontanément et, ayant pris corps, étaient reconnues ensuite par les centrales syndicales qui entreprenaient immédiatement des négociations, concluaient un accord et appelaient à la reprise du travail. Néanmoins, les grèves se poursuivaient et les centrales devaient à nouveau les appuyer... Dans le but de canaliser le mouvement à un niveau supérieur, la direction nationale du POB intervenait et portait le problème sur la scène parlementaire. Là, une issue pouvait être donnée au conflit, en ce sens qu'on espérait obtenir ensuite, plus efficacement, une solution par des négociations.

Cette intervention se faisait au moment où le mécontentement des travailleurs atteignait, semble-t-il, son point culminant. Suite à la mauvaise volonté manifestée par le POB durant la phase ascendante du mouvement, et à cause de l'intervention brutale du gouvernement, il n'y eut pas de développement en dehors du Hainaut. Les troubles ne pouvaient plus déboucher que sur une répression. La résolution du POB venait un jour après la désapprobation évidente d'une partie de la classe ouvrière à l'égard de l'attitude des organisations socialistes. En certains endroits, notamment à Charleroi et à Gilly, il y avait eu des incidents entre militants du POB et groupes de manifestants qui s'en prenaient aux Maisons du Peuple (176). Après les incidents de Charleroi, on apprit que les syndicats locaux, démocrates-chrétiens et socialistes, avaient conclu un accord afin d'entreprendre des démarches communes auprès du gouvernement. Ces démarches étaient destinées à résoudre le conflit. Par cet accord, les parties contractantes espéraient rétablir l'autorité des ord-

(176) *Le Journal de Charleroi*, 14 juillet 1932, p. 2, indiquait que la Maison du Peuple de Gilly devait être évacuée par la gendarmarie. Dès que le mouvement de grève fut terminé, les milieux socialistes évoquèrent à plusieurs reprises ce genre d'incidents.

ganisations respectives sur les travailleurs (177). Le parti communiste réagit avec hostilité à cette intervention tardive du parti socialiste. Cette réaction n'est guère surprenante : le PC comprenait que le POB allait revendiquer la direction d'un mouvement qui fut non seulement stimulé par le PC, mis sur lequel ce parti avait pu avoir une influence certaine.

L'orientation exclusivement parlementaire de la résolution socialiste ressort aussi du fait que les objectifs de grève furent fixés le jour où le POB interpellait le gouvernement. A la Chambre, le POB insista plus que les partis gouvernementaux sur la nécessité de rétablir, le plus rapidement possible, la paix sociale en Hainaut. Après qu'A. Delattre et E. Van Walleghem eurent insisté dans leurs interpellations sur les vaines tentatives socialistes d'endiguer les grèves, E. Vandervelde présenta les objectifs de grève et donna ces éclaircissements : "Il serait difficile d'être plus modéré dans ces revendications que ne le sont les organisations ouvrières" (178). La majorité des membres des partis gouvernementaux partageait cette opinion (179). On peut aisément prendre la mesure des concessions acceptées par le POB en observant l'élaboration de la motion finale. Tout d'abord, l'opposition et la majorité avaient présenté des motions distinctes : la première exprimait l'espoir que le gouvernement accède aux revendications ouvrières, reconnues comme fondées; la seconde donnait la confiance au gouvernement afin de rétablir l'ordre. Par motion d'ordre, E. Brunet (député socialiste de Charleroi, ministre d'état et ancien président de la Chambre) demanda avec insistance qu'un ordre du jour commun fut élaboré. Cet ordre du jour mentionnerait les exigences formulées par le POB et devrait être acceptable pour la majorité gouvernementale. Ceci démontrait donc que le POB attachait la plus haute importance à l'obtention d'une résolution votée par une large majorité des députés. Cette résolution confirmerait l'opposition "constructive" du parti et prouverait

(177) Le député démocrate-chrétien J. Bodart éclaira le sens de cet accord au parlement, de la façon suivante : "...pour que, conjuguant nos efforts, nous puissions, dans la mesure de nos moyens, rétablir l'ordre, le calme et le respect de la discipline ouvrière". *Annales Parlementaires, Chambre*, 12 juillet 1932, p. 2583.

(178) *Ibidem*, p. 2593.

(179) *Ibidem*, p. 2592. Le président du parti libéral, A. Devèze, déclara : "Il semble que tout ce qu'on nous demande est raisonnable (...) nous libérons nos consciences". *Ibidem*, p. 2586.

son souci de préserver la paix sociale et les intérêts de la nation. En fin de compte, un ordre du jour commun fut quasi-unanimement voté. Il correspondait tout à fait à la motion des partis gouvernementaux mais ne mentionnait pas la "confiance au gouvernement" (inacceptable pour l'opposition) et, sans les citer explicitement, il indiquait les propositions socialistes (180). En parfait accord avec l'extrême modération de son attitude parlementaire, le POB se contenta de cet ordre du jour qui ne donnait aucun engagement explicite de la part du gouvernement. Ce dernier fit bien droit aux deux premiers objectifs de grève mais il ne s'agissait que d'un effort temporaire. La revendication des 40 heures-semaine fut déferée à une commission et sa réalisation ne fut pas accordée.

L'attention du POB pour le rétablissement de la paix sociale ne fut pas partagée par tous les employeurs. Dans les Commissions Paritaires de la Sidérurgie et des Constructions mécaniques, les patrons n'étaient pas prêts de promettre de ne plus appliquer des diminutions salariales. Ce n'est qu'au prix d'une médiation de Renkin et du Ministre du Travail, et après une intervention de la Cour (181), que les patrons furent acculés aux concessions. Dès lors, le Conseil Général du POB et le Comité National de la Commission Syndicale publièrent un manifeste appelant à la reprise du travail. Cette reprise était jugée légitime, vu l'obtention des exigences assignées à la grève (182). Au grand soulagement de la direction du parti socialiste, cet appel fut rapidement suivi.

Le 13 juillet, en Commission mixte des Mines, un accord relatif à la stabilisation des salaires jusqu'au 1er novembre fut atteint et, le jour suivant, un congrès précipité de la Centrale des Mineurs vota, à une courte majorité, la reprise du travail. Néanmoins, la grève se pro-

(180) Le texte de cette motion finale, votée par 131 voix (y compris tous les députés du POB) contre une (celle de J. Jacquemotte, président du PC) et 22 abstentions, était le suivant : "La Chambre, estimant qu'il est résulté du débat que le conflit peut rapidement être résolu dans un sentiment de justice et de compréhension réciproque; prenant acte des déclarations du gouvernement sur les trois points touchés par l'interpellation, fait appel au concours de tous pour soutenir les efforts du gouvernement en vue de rétablir la concorde et la paix publique". *Ibidem*, 13 juillet 1932, p. 2666.

(181) Institut E. Vandervelde, Collection Lettres et Documents, lettre EV 1171 de L. Wodon (chef de cabinet du roi) à E. Vandervelde, 16 juillet 1932 : "...Se félicite de la solution conciliatrice qui a prévalu dans la question des salaires en sidérurgie et en construction mécaniques. Est intervenu en commission paritaire selon les vœux de E. Vandervelde".

(182) *Le Peuple*, 17 juillet 1932, p. 1.

longea dans les charbonnages car les mineurs jugeaient insuffisante la cessation provisoire des diminutions salariales. Ils réclamaient une augmentation de leurs salaires trop peu élevés (183). Vu les circonstances, la Centrale des Mineurs appuya à nouveau la grève et réussit à réduire le conflit aux dimensions d'une grève économique. Elle fut aidée en cela par la presse socialiste qui mit tout en oeuvre afin d'enlever à cette grève son caractère politique. Entre-temps, les militants du POB qui défendaient l'action de la direction de leur parti furent l'objet de violentes critiques de la part des grévistes. On reprochait au Parti Ouvrier le fait qu'il avait brisé la grève et qu'il s'était retranché, corps et âme, derrière le gouvernement. Plusieurs syndiqués déchirèrent leurs carnets syndicaux et jetèrent le journal *Le Peuple* au feu. Au début du mois d'août, lorsque la demande du congrès extraordinaire de la Centrale des Mineurs visant à décréter la grève générale fut énergiquement repoussée par la Commission Syndicale, la critique portée sur la direction syndicale s'éleva à nouveau. Vers la même époque, diverses mesures furent prises en vue de renforcer la discipline syndicale : interdiction aux non-syndiqués d'assister aux assemblées syndicales; annulation des assemblées convoquées à l'insu des organismes dirigeants et exclusion de prétendus noyau-teurs. Les mineurs soutinrent leur opposition au patronat jusqu'au 10 septembre et ne reprirent le travail qu'après l'obtention d'une augmentation salariale de 1%.

Les événements de la grève avaient clairement démontré que le POB ne dominait plus la situation et que son attitude très modérée lui valait l'hostilité d'un grand nombre de travailleurs. L'image du parti, en tant que représentant de toute la classe ouvrière, avait subi un incontestable dommage. Pour beaucoup d'ouvriers, l'idée selon laquelle le POB représentait le système existant plus que la classe ouvrière elle-même, gagnait du terrain. Par ses commentaires, la presse socialiste accréditait cette conviction. En effet, quand l'importance du mouvement de grève ne put plus être méconnue, les journaux socialistes décrivent les grèves comme un geste de révolte spontanée contre la détresse sociale mais ils insistent sur la diffé-

(183) Cette revendication apparaissait d'ailleurs dans des résolutions antérieures de la Commission Syndicale. Les mineurs posèrent d'autres revendications et il semble qu'un certain nombre de mots d'ordre, présentés à l'origine par le PC, furent repris dans une large mesure parmi les diverses exigences (e.a. un changement de la loi sur les loyers qui porterait une diminution de prix d'environ 50%). *Ibidem*, 14 juillet 1932, p. 2.

rence à faire — selon eux — entre grévistes et émeutiers. Or, cette distinction n'était pas très claire pour la plupart des ouvriers. Le POB soulignait qu'il était partisan de l'ordre, de la paix sociale et de l'intérêt national. Et de louer ensuite l'action du parti, en ces termes : "Les organisations ouvrières responsables ont répondu à toute cette agitation équivoque par des mots d'ordre dont la fermeté et la modération permettent de mesurer le sens passionné des responsabilités" (184).

Les événements de juillet provoquèrent surtout une réaction de protection et de passivité dans les milieux socialistes. Après les mesures susmentionnées de durcissement de la discipline syndicale, certaines voix s'élevèrent pour réclamer un renforcement des milices socialistes, constituées pendant les années '20. Ce désir fut suscité par les incidents qui se déroulèrent près des Maisons du Peuple. Une restructuration de ces milices était prévue afin de protéger plus efficacement le POB contre les attentats de gauche ou de droite. Le Parti Ouvrier prit position contre le thème du "complot communiste" lancé par le gouvernement à propos des événements et il condamna l'action gouvernementale contre le PC (arrestations, saisie du *Drapeau Rouge*), en dépit de ses violents sentiments anticommunistes, réveillés par les récents épisodes de la grève. Les événements avaient incontestablement provoqué insatisfaction et inquiétude chez un

(184) *La Wallonie*, 11, juillet 1932, p. 1. Le même journal situait les objectifs de grève, présentés par le POB, de la façon suivante : "Y faire droit immédiatement, c'est rétablir la paix publique. Les repousser, c'est jeter de l'huile sur le feu et c'est élargir le fossé qui sépare les classes antagonistes". *Ibidem*, 12 juillet 1932, p. 1. La conduite patronale fut repoussée par le journal *Le Peuple*, en ces mots : "Pratiquer pareille politique, c'est aussi mettre en péril les intérêts les plus évidents du pays, c'est-à-dire l'intérêt général. Celui-ci doit passer avant tous les autres". *Le Peuple*, 19 juillet 1932, p. 1.

Le commentaire de J. Destrée (député socialiste et ancien ministre), publié dans *Le Soir*, vaut d'être cité : "La crise est un phénomène économique, comme l'orage est un phénomène naturel, sur lequel la volonté des hommes ne peut rien. Il est donc vain de vouloir que soit conjurée la crise : le gouvernement, quel qu'il soit, les industriels et les banquiers les plus puissants n'y peuvent rien, étant eux-mêmes atteints. (...) Il est trop évident qu'il n'y a eu, de leur part (les socialistes), aucune excitation à la grève, et que, partout, la soudaineté et l'intensité du mouvement les a surpris, désorientés et désolés, puisque cette grève est à l'antipode des méthodes que le syndicalisme préconise et emploie avec succès depuis un demi-siècle. J'estime donc que nous nous trouvons en présence d'un mouvement spontané qu'il faut examiner avec compassion". *Le Soir*, 16 juillet 1932, p. 1.

grand nombre de militants du parti et même les partisans d'un réformisme insipide et incolore avouèrent, par de prudentes déclarations, qu'un examen de conscience s'imposait dans l'intérêt du parti (185). On nota que l'attitude du POB pendant le mouvement de grève ne répondit pas à l'état d'âme de la masse ouvrière. Cette observation justifiait, de toute urgence, un changement de conduite. Cette modification devait résulter d'une activité plus efficace des organisations socialistes, d'un élargissement du contact avec la base et d'une lutte contre la bureaucratie. Il fallait enfin accorder plus d'attention à la formation des membres et améliorer la presse socialiste. Selon E. Vandervelde, les événements démontraient "...que le rank and file socialiste est de plus en plus réfractaire à toute politique de ménagements .et de collaboration réformiste avec les parti bourgeois" (186).

Après les grèves, personne n'osait affirmer, du côté du POB, qu'elles aient été inopportunes. Les travailleurs remportèrent effectivement une victoire, bien que nul n'en fût particulièrement convaincu. Ceux qui avaient soutenu la grève eurent plutôt le sentiment d'encourir une défaite. Il apparut ultérieurement que les grèves de 1932 annoncèrent sans équivoque la faillite de la politique suivie en Belgique pour combattre la crise. Ces grèves portèrent, pour la première fois, un sérieux coup à la politique de déflation défendue par les gouvernements conservateurs. Au niveau politique officiel, cette conduite ne fut vraiment compromise qu'à partir de 1935 (187). Il appert également que la direction du POB ne comprit pas la portée implicite des événements de juillet 1932. Cette incompréhension contribua à la poursuite d'une politique gouvernementale, nettement anti-sociale. Au prix de multiples privations et dans des circonstances particulièrement difficiles, les mineurs du Hainaut avaient entamé la lutte contre la menace de continuelles diminutions de salaires. Ils ré-

(185) "Comment nous sommes-nous laissé surprendre par l'événement ? Un examen de conscience s'impose, semble-t-il", écrivait A. Dewinne dans *Le Peuple*, 18 août 1932, p. 1. Ce commentaire fait apparaître que le POB fut moins surpris par le mouvement de grève qu'il ne s'était laissé surprendre par l'événement. (186) *Le Journal de Charleroi*, 8 août 1932, p. 1.

(187) D'un autre point de vue, F. Baudhuin remarquera plus tard : "Quand on va au fond des choses, c'est de cette date (1932) que part la nécessité d'une dévaluation du franc. C'est alors en effet que l'on a renoncé à la déflation radicale qui aurait été indispensable pour éviter une amputation monétaire". F. BAUDHUIN, *op.cit.*, p. 246.

ussirent à écarter cette menace pour un certain temps et obtinrent donc, par l'action, un résultat jugé hors d'atteinte — dans les circonstances du moment — par le POB et la Commission Syndicale. L'action des mineurs grévistes, que le POB considérait plutôt comme une vague d'agitation, fut une victoire sur l'inertie de la direction politique et syndicale des organisations socialistes. Cependant, cette victoire ne suffit pas à modifier, de façon réelle et tangible, l'attitude du POB à l'égard de la crise et du gouvernement catholique-libéral.

Il apparut assez rapidement, après les événements de juillet, que la direction du parti ne souhaitait pas effectuer un examen de conscience (188). Le mécontentement d'un certain nombre de militants, qui avaient eu l'espoir d'une révision de l'attitude du parti, n'en fut que renforcé. Ce phénomène transparait dans l'insatisfaction croissante des Jeunes Gardes et la parution de l'*Action Socialiste*, journal de la tendance de gauche. Quelque temps après, le mouvement de grève ne fut plus — dans l'esprit de plusieurs responsables du parti — qu'une parenthèse. A cet égard, E. Vandervelde était une exception. Lorsque s'ébruitèrent des rumeurs à propos d'élections parlementaires anticipées, consécutives aux troubles de juillet, il riposta énergiquement par un article assez circonstancié, paru dans *Le Peuple*. Estimant que les élections se dérouleraient en pleine crise, il déclara ouvertement que le POB n'était pas disposé à participer au gouvernement car le parti porterait, en cas de participation, une responsabilité dans une série de mesures contraires à ses principes et de nature à mécontenter toutes les couches du parti et de la classe ouvrière.

(188) A la mi-août, la fédération bruxelloise du POB demanda la réunion d'un congrès du parti car elle jugeait nécessaire une discussion urgente de la situation politique. Le Conseil Général ne donna pas son accord à cette requête. *Le Peuple*, 12 août 1932, p. 4.

L'influence de la grève semble avoir poussé un certain nombre de figures éminentes du POB à une plus grande résignation à l'égard de la crise. Ainsi, J. Destree écrivait e.a. dans un article intitulé "Réflexions sur la crise" : "...à supposer que cette crise ne soit pas la dernière, tout au moins me concèdera-t-on (...) qu'elle peut durer, et que, en attendant, la sagesse commande de la considérer comme un état définitif. Installons-nous donc dans la crise (...) Installons-nous donc, examinons ce qu'il y aurait à faire et courons au plus pressé. (...) Je pense que, dès à présent, nous pouvons retrouver la tranquillité et un bonheur relatif en revenant à une manière de vivre plus simple et plus égale (...) l'ouvrier moyen doit être raisonnable et modéré et apprécier davantage ce qu'il a, et se méfier des excitations démagogiques". *Le Journal de Charleroi*, 29 août 1932, p. 1.

Seule, l'unité des travailleurs — se traduisant par une nette victoire électorale du POB — serait, selon lui, une alternative valable (189). Conscient de la situation inquiétante du POB à l'issue du mouvement de grève, E. Vandervelde croyait devoir constater que la période de succès du réformisme d'après-guerre était révolue : "Depuis la crise, (...) qui ne voit pas qu'au point de vue des réformes, nous sommes, désormais, sur la défensive. Le temps n'est plus où, dans la sérénité des beaux soirs, nous pourrions nous complaire dans la contemplation de nos oeuvres" (190). Le temps était venu d'emprunter d'autres chemins : "C'est l'heure, non pas des compromis, des transactions, voire des collaborations, mais de l'affirmation intransigeante des principes socialistes". E. Vandervelde ne définissait pas encore avec netteté un changement politique fondamental de la part du POB. Il ne s'agissait, en fait, que d'une description de l'attitude qu'adopterait le POB au moment des élections. S'apercevant du manque d'alternative réelle, la direction du POB espérait que le parti pourrait demeurer dans l'opposition (191). A cette fin, elle confirmait passivement les principes du parti.

5. LES ELECTIONS DE 1932 : LES SOUHAITS DU POB SONT COMBLES

A peine passée l'explosion de mécontentement social de juillet 1932, le gouvernement Renkin jugea nécessaire d'accentuer de façon draconienne le mouvement de déflation. Les partis de la majorité n'étaient pas d'accord sur le moment à choisir pour annoncer les mesures déflationnistes. Renkin pensait qu'il ne fallait surtout plus tarder, mais les libéraux préféraient que l'élaboration d'un plan détaillé ne fût entreprise qu'après les élections générales qui devaient avoir lieu au plus tard au printemps de 1933. Les élections communales du

(189) *Le Peuple*, 31 juillet 1932, p. 1.

(190) *Ibidem*, 21 août 1932, p. 1.

(191) Ce qui fut confirmé dans un commentaire d'A. Dewinne relatif à l'article d'E. Vandervelde : "Nous serions demain au gouvernement, sans collaboration aucune, que nous ne serions pas en état de donner du travail à tous, ni même au plus grand nombre des chômeurs actuels. (...) Notre intérêt actuel est certes de rester dans l'opposition aussi longtemps que nous pourrons". *Ibidem*, 21 septembre 1932, p. 1.

9 octobre 1932 accentuèrent ce désaccord. Les résultats du scrutin montrèrent un recul du parti catholique; les libéraux conservèrent le statu quo, sauf à Bruxelles où ils enregistrèrent un net progrès; les socialistes firent une poussée sur toute la ligne, tandis que le succès des communistes fut en général beaucoup moins grand qu'on ne l'avait craint. Ces résultats permirent au parti libéral d'insister pour que les élections générales eussent lieu immédiatement, car ils craignaient que la remise au printemps ne fît le jeu des socialistes et des communistes. Renkin s'y opposa, ce qui rendit inévitable la rupture de la majorité. Le gouvernement Renkin tomba le 18 octobre 1932, ce qui ouvrit la campagne pour les élections législatives (192). Catholiques et libéraux se présenteraient aux électeurs comme les défenseurs de l'ordre et du calme et les adversaires de toute aventure économique et financière. L'enjeu des élections semblait donc devoir être les mesures à prendre contre la dépression.

La position officielle du POB resta celle du congrès de 1929, qui excluait la participation au gouvernement tant que le corps électoral n'aurait pas clairement modifié la composition du parlement. Depuis pas mal de temps déjà, on laissait entendre à mots couverts dans les milieux du POB que vu la situation économique et les sombres perspectives qu'elle offrait, la grande majorité du parti ne se sentait nullement attirée par la participation au gouvernement. Les déclarations en ce sens qui suivirent surtout les grèves de juillet étaient suffisamment claires. Mais cela n'indiquait pas encore la tactique que la direction du parti allait adopter à propos précisément de cette consultation électorale dont elle était officiellement satisfaite sans en attendre en réalité monts et merveilles.

Dès novembre 1931, on avait pu lire dans *Vooruit* que le POB, en cas d'élections, sortirait l'intégralité de son programme. Le même journal revint à la charge lors des événements de juillet, concluant en ces termes : "Il reste toujours vrai que l'attaque est la meilleure tactique de défense" (193). D'autres journaux socialistes avaient fait savoir par la suite qu'ils considéraient les circonstances comme très fa-

(192) C. HOJER, *op.cit.*, pp. 205-214; M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, (1967), p. 302 et suiv.

(193) *Vooruit*, 7 novembre 1931, p. 1, et 23 juillet 1932, p. 1.

vorables à l'affirmation de l'idéal socialiste (194). Les observateurs attentifs ne furent donc guère surpris que le Conseil Général du POB décidât le 19 octobre 1932 de soumettre tout le programme du parti au corps électoral. Cela signifiait que le parti défendrait devant les électeurs la socialisation des principaux moyens de production et d'échange (195). Les propos tenus lors de ce Conseil Général montrent que la victoire électorale n'était nullement souhaitée (196). Contrairement aux élections de 1925 et de 1929, où le POB défendait un programme modéré et ne s'engageait qu'à ce qu'il croyait réalisable en cas de participation gouvernementale, le parti semblait vouloir s'écarter de sa "tradition réaliste". Il proposait sans ambages le renversement radical du capitalisme et la réalisation du socialisme. Ce n'était cependant là qu'un semblant de virage à gauche. La "radicalisation" provenait de la crainte d'être acculé à la participation gouvernementale par une importante victoire électorale. Partie prenante au gouvernement, le POB se ferait complice de la gestion conservatrice de la crise, perdrait la confiance de ses membres et courrait le risque d'une scission. L'apparente orientation à gauche provenait aussi de l'impuissance du parti à apporter une solution satisfaisante à la dépression. Les dirigeants du POB n'étaient pas en état de présenter un programme répondant aux besoins du moment. Quelques-unes des mesures économiques et financières reprises du "Plan de Salut Public" de 1931 occupèrent une place modeste dans le programme électoral, sans être particulièrement soumises à l'attention des électeurs.

La conséquence en fut que le POB n'axa pas en fait la lutte électorale sur la crise économique, ni sur l'action gouvernementale, qu'il ne soumit pas à une critique approfondie; il ne remit même pas en cause le principe de la politique de déflation. Il contribua ainsi à ce que la crise économique ne fût pas l'enjeu des élections. Il se servit

(194) *Le Peuple*, 21 août 1932, p. 1; *La Wallonie*, 1 sept. 1932, p. 1; *Le Travail*, 12 septembre 1932, p. 1; cf. aussi le point de vue ci-dessus mentionné de E. Vandervelde.

(195) Déclaration électorale du POB, *Vooruit*, 20 octobre 1932, p. 1. Le POB présenterait aux électeurs "tout son programme, tel qu'il a été établi par les congrès de 1894 et de 1931".

(196) Déclaration entre autres de L. Delsinne; "A l'heure où nous sommes, il est plus important de faire pénétrer davantage les idées socialistes dans le pays que de gagner des électeurs momentanés". *Le Peuple*, 20 octobre 1932, pp. 1-2.

plutôt de son programme comme d'un bouclier et aida au maintien du statu quo électoral et politique (197).

La tactique du POB reçut inopinément un important soutien du fait que peu avant les élections le parti catholique engagea une offensive sur le terrain de la lutte scolaire. Ch. de Broqueville, qui devait devenir le nouveau premier ministre (198), avait su dès 1912 employer "l'âme de l'enfant" comme arme pour triompher de l'attaque du cartel libéral-socialiste. Cette fois encore, il réussit à réunir les forces catholiques autour du parti catholique. L'exploitation des sentiments religieux de la population était un bon moyen de détourner l'attention de l'opinion publique de la crise économique et de ses conséquences. Cette offensive était aussi une réplique efficace à l'anticléricisme croissant des partis libéral et socialiste. En juin 1932, les libéraux s'étaient prononcés contre des subsides à l'enseignement libre, et lors de son congrès de novembre 1931, le POB avait pris une décision semblable (199). L'offensive scolaire offrait de nombreuses possibilités au parti catholique. Elle rendait improbable une victoire électorale des libéraux et les engageait à plus de réserve pour augmenter les espérances de vie de la coalition conservatrice. Elle pouvait contrarier l'avance du nationalisme flamand, redouté par le parti catholique, et signifier aussi une exacerbation de la campagne anti-socialiste. Le POB, avec un programme électoral peu adapté aux besoins du moment, se trouvait comme en 1929 contraint à la défensive par une argumentation catholique visant une fois de plus à inspirer la crainte. Mais il avait déjà lui-même opté pour une position défensive.

Les résultats des élections législatives du 27 novembre 1932 furent riches en surprises (200). Le parti catholique en fut le grand

(197) Cela signifie que nous ne sommes pas tout-à-fait d'accord avec M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN (*op.cit.*, 1967, p. 303), qui d'une part indique bien le souhait du POB d'échapper à la participation gouvernementale, mais pense d'autre part qu'il s'est radicalisé, a pris un virage à gauche et a aiguillé la lutte électorale sur la crise économique.

(198) "...un virtuose dans l'art de manier la pâte électorale". E. VANDERVELDE, *op.cit.*, (1936), p. 97.

(199) Voir chapitre 3.2. On apprit en pleine campagne électorale qu'à Anvers, après les élections communales, les socialistes renoncèrent à leur alliance vieille de dix ans avec les catholiques pour se joindre aux libéraux (C. Huysmans devint bourgmestre).

(200) E. DE SMET, R. EVALENKO, W. FRAEYS, *Atlas des Elections Belges, 1919-1954*, 2 tomes, Bruxelles, 1958, passim.

vainqueur, malgré sa défaite aux élections communales un mois plus tôt. Il passa de 35,5 à 38,5% des voix et de 76 à 79 sièges à la Chambre. Le parti libéral fut le vaincu du jour : il perdit 2,3% des voix (tombant de 16,5 à 14%) et 4 sièges (24 au lieu de 28). Recul aussi des nationalistes flamands : de 6,3 à 5,9%, et de 11 à 8 sièges. Les partis de gauche (POB et PC ensemble) n'enregistrèrent qu'une faible avance. Le POB gagna 1,1% des voix (de 36 à 37,1%) et eut 76 représentants au lieu de 70, ce qui ne compensait pas les pertes subies depuis 1925. Le PC passa de 1,9 à 2,8% et gagna 2 sièges (de 1 à 3). Le rapport entre les deux partis de gauche ne connut pas de modification d'ensemble, mais le pourcentage de voix du POB diminua dans trois arrondissements wallons (Charleroi, Liège et Verviers) au profit du PC. A Charleroi, les communistes triplèrent presque leur pourcentage de voix (de 3,8 à 9,2%), et le doublèrent à Liège (de 4 à 8%). L'agitation suscitée dans la classe ouvrière de ces régions par les événements de juillet n'était pas étrangère à ces résultats. Dans le Hainaut, où s'étaient déroulées les grèves, le pourcentage des socialistes resta au même niveau et les communistes connurent une légère avance. Le faible progrès global des partis de gauche en général et du PC en particulier montrèrent donc un manque de réaction remarquable du corps électoral devant la crise économique. Moins étonnante était la confiance manifestée aux partis nationaux, étant donné les circonstances particulières qui avaient marqué la campagne électorale. La stabilité électorale n'était cependant pas de nature à amener d'important changement politique dans cette période de crise.

Les résultats des élections ne causèrent aucune déillusion dans les milieux socialistes. *Vooruit* se proclama même immédiatement très satisfait de voir les socialistes devoir rester dans l'opposition (201). La presse socialiste francophone trouvait aussi les résultats très normaux; il lui paraissait prouvé une fois de plus que le système de la représentation proportionnelle rendait pour toujours impossible l'arrivée du parti à la majorité absolue au parlement. Quelques jours après les élections, les journaux socialistes annoncèrent, ce qui ne sur-

(201) "Wij zijn over den uitslag zeer tevreden. Het kiezerskorps heeft zijn vertrouwen in de socialistische partij vergroot zonder ons de directe verplichting op te leggen de fouten van de liberalen en de klerikalen te herstellen. Onze plaats blijft in de oppositie". ("Nous sommes très contents du résultat. La confiance du corps électoral dans le parti socialiste s'est accrue sans que nous ayons été obligé de remédier aux erreurs des libéraux et des cléricaux"). *Vooruit*, 29 nov. 1932, p. 1.

prit personne, que le POB refuserait absolument toute offre de participation au gouvernement (202). Le parti catholique n'avait même jamais envisagé cette offre, craignant qu'un partenaire socialiste ne compromît la sévère politique de déflation jugée absolument nécessaire.

Lors de son congrès du 18 décembre 1932, le POB adopta à l'unanimité une résolution proclamant son intention de mener une "opposition constructive" au nouveau gouvernement de Broqueville, et donc d'intégrer son programme électoral, le programme du parti, à ses propositions de lois. Cette opposition socialiste fut encore précisée par E. Vandervelde au même congrès. Bien que présentant le gouvernement comme "... le plus conservateur que la Belgique ait connu depuis la guerre (...) le gouvernement du gros capital", il s'exprima comme suit : "Notre opposition sera une opposition constructive. Nous ne mettrons pas de bâtons dans les roues. (...) Voyons ce que le gouvernement proposera, voyons-le à l'oeuvre et, je le dis en toute sincérité, souhaitons qu'il réussisse" (203). L'atmosphère plutôt inerte qui régnait dans tout le parti transparait clairement de ce congrès, le plus court de son histoire, qui ne consista d'ailleurs que dans le discours de son président. Du plan gouvernemental prévu depuis longtemps déjà et qui renforçait lourdement la politique déflationniste, il ne fut soufflé mot. On semblait vouloir croire que les partis au pouvoir s'en tiendraient à la réalisation de leurs promesses électorales, ce qui représentait pourtant, comme le disait E. Vandervelde, la "quadrature du cercle" (204). C'est donc passivement que le POB attendit les mesures gouvernementales, tout en continuant à entretenir l'illusion que les partis catholique et libéral tiendraient peut-être compte, dans une certaine mesure, des vœux de l'opposition. Même quand le premier ministre demanda dans la déclaration gouvernementale que les pleins pouvoirs fussent accordés au gouvernement et se prononça en même temps pour une stricte politique d'économies et d'augmentation des impôts, E. Vandervelde déclara au nom du POB qu'il mènerait une "opposition constructive" : le POB

(202) *Le Peuple*, 2 déc. 1932, p. 1.

(203) *POB, Comptes rendus officiels du 41e Congrès, tenu le 18 décembre 1932, et du 42e Congrès, tenu le 27 et 28 mai 1933, à la Maison du Peuple de Bruxelles, Bruxelles, 1933, p. 5 et suiv.*

(204) *Le Peuple*, 4 déc. 1932, p. 1.

ne ferait pas d'obstruction, même indirectement, mais voulait un débat ouvert (205).

6. LE POB DANS L'IMPASSE

Le gouvernement de Broqueville reçut le 27 décembre 1932 les pleins pouvoirs qu'il demandait pour exécuter un "plan de redressement financier". Le POB tenait les pleins pouvoirs pour inconstitutionnels et ne prit pas part au scrutin. Le plan du gouvernement comprenait d'une part des économies budgétaires draconiennes, plus une série d'augmentations d'impôts d'un montant total d'un milliard et demi (entre autres un impôt national de crise et une taxe de consommation sur les comestibles de première nécessité) (206). Après bientôt trois ans de régression économique et de chômage massif, l'annonce des nouvelles mesures gouvernementales accrut le mécontentement social des salariés et des chômeurs (207). La presse socialiste se fit l'écho de cette mauvaise humeur, et le Conseil Général décida de prendre la tête des protestations qui allaient se développer dans la classe ouvrière. Avec la Commission Syndicale, le POB organi-

(205) *Annales Parlementaires, Chambre*, 22 déc. 1932, p. 30. Au Sénat, A. Wauters déclara : "Nous faisons une opposition constructive, mais aussi une opposition socialiste. Qu'est-ce à dire ? Que nous nous rendons compte que nul parmi nous ne peut entretenir l'ambitieux projet de résoudre toutes nos difficultés à l'intérieur de nos frontières nationales". *Annales Parlementaires, Sénat*, 28 déc. 1932, p. 44.

(206) Sur ce plan gouvernemental, F. BAUDHUIN écrit, *op.cit.*, p. 257 : "Cette fois, le résultat budgétaire visé est atteint; la stabilisation de la conjoncture (à un niveau très bas du reste) se maintient jusqu'au dernier trimestre de 1934 et aide à la stabilisation financière. L'exercice 1933 clôtura en équilibre rigoureux". Ce fut en effet un tour de force du gouvernement d'atteindre pendant deux ans à une stabilisation de la conjoncture à un niveau qui n'avait jamais été aussi bas.

(207) En janvier 1933, sur la base de données officielles (bien au-dessous de la réalité), on nota un chiffre record de chômeurs : 207.000 complets et 196.000 partiels. Peu après, *Le Peuple* écrit : "... on se trouve en présence d'une situation critique, angoissante, plus grave encore que celle que notre pays connut en 1846, en 1866 et en 1921". *Le Peuple*, 28 mars 1933, p. 1.

sa des manifestations dans différentes villes, tandis que dans le Centre 30.000 travailleurs se mirent en grève pour 24 heures. Le POB pensait que de pacifiques démonstrations de résistance dans la rue pourraient renforcer sa protestation au parlement et dénia que l'agitation s'en prit au gouvernement.

L'échec de son intervention parlementaire contre les mesures gouvernementales mit la direction du parti dans une situation embarrassante envers la base. En prenant la tête du mouvement de protestation pour garder leur influence sur les travailleurs en colère, quelques représentants du POB avaient fait à plusieurs reprises des déclarations qui ne cadraient pas avec les propos modérés qu'ils tenaient au parlement. On avait souvent fait entendre aux militants qu'on pourrait bien en venir à des moyens radicaux. Le Conseil Général avait appelé les travailleurs à se préparer à suivre les mots d'ordre du parti "par tous les moyens en leur pouvoir" (208). Aucun mot d'ordre ne vint, et le Conseil Général renonça même à voter dans ses réunions des motions dont on critiquait déjà le verbalisme et l'imprécision. L'impuissance du parti, conjuguée à ses efforts désespérés pour s'en tenir à une "opposition constructive" apparut au grand jour lorsque des grèves sporadiques du Borinage amenèrent à envisager le problème d'une grève nationale de 24 heures et d'une grève générale. Non seulement les syndicats eurent une réaction fort négative, mais le Conseil Général fut d'avis qu'il était prématuré d'employer la grève comme moyen de pression. Dans la terreur de perdre le contrôle des grévistes, on n'osa prendre aucune décision, et l'on choisit le parti d'attendre que se calmât l'agitation de la classe ouvrière contre les mesures gouvernementales (209).

On peut se demander si la prise de pouvoir d'Hitler en Allemagne (30 janvier 1933) atténua la passivité des dirigeants socialistes. Cette accession au pouvoir du fascisme, redoutée depuis longtemps mais jugée impensable, ne fut pas un grand choc pour les dirigeants du parti. La presse socialiste ne désirait pas laisser percer trop de préoccupation. Elle s'en tenait à une vision sereine des événements, estimant que le danger nazi devait être combattu par des moyens purement légaux, illusion politique qui avait déjà causé la perte de la social-démo-

(208) *Ibid.*, 26 janv. 1933, p. 1.

(209) *Ibid.*, 15 fév. 1933, p. 1.

cratie allemande (210). L'appel lancé le 19 février 1933 par le bureau de l'Internationale ouvrière socialiste au Komintern pour une action commune contre le fascisme fit envisager pour la première fois en Belgique la formation d'un front unique avec les communistes. Le Komintern répondit le 5 mars 1933 en écartant la proposition faite par l'IOS d'engager des entretiens au niveau international. Il doutait de la sincérité de la proposition, et décida que la conclusion d'accords entre les partis communiste et socialiste devait se faire sur le plan national. D'où la décision de l'IOS d'interdire provisoirement à ses membres d'accepter toute offre de collaboration. Le POB s'y conforma en refusant toute collaboration avec le PC tant qu'aucun accord ne serait conclu entre les deux Internationales. Ce qui signifiait le rejet du front unique proposé entretemps par le PC au POB pour la réalisation de quelques points de programme concrets (action contre la diminution des salaires et des traitements, pour l'augmentation des allocations de chômage et pour la réduction des loyers de 50%). Les journaux socialistes ne soufflèrent mot pendant cette période d'une trêve possible entre les partis socialiste et communiste. La réaction de la Commission Syndicale, surtout, fut très négative : la proposition du PC était bien dans la ligne de tactique du "front unique à la base" et donc une manoeuvre de sape des organisations socialistes. Les premières tentatives de rapprochement échouèrent donc rapidement, et rien ne fut changé dans les rapports des deux partis (211).

La passivité et l'inefficacité de la direction du parti socialiste déclencha une réaction à l'intérieur du POB. Celle-ci se concentra surtout autour du journal *Action Socialiste*, fondé en janvier 1933, qui succédait à la *Bataille Socialiste*, de 1927, dont il reprit plusieurs

(210) *Volksgazet* écrivit le 31 janvier 1933, p. 1 : "Niet dat wij daarover angstig zijn. Wij weten wel dat het doel van den president der Duitsche republiek is de Nazis te verslijten". ("Ce n'est pas que nous avons peur. Nous savons que le but du président de la république Allemande est d'user les Nazis"). E. Vandervelde exprima dans *Le Peuple*, 12 février 1935, p. 1, sa conviction que "on ne gouverne pas dans un pays comme l'Allemagne contre une classe ouvrière qui a les plus puissantes organisations syndicales" et ceci quelques jours après l'avertissement du correspondant à l'étranger du journal : "Après une semaine de régime hitlérien, il n'est plus permis de se poser la question si oui ou non l'Allemagne va vers la dictature fasciste. Cette dictature existe dès à présent, en fait, et s'organise et se développe chaque jour davantage". *Ibid.*, 8 fév. 1933, p. 1.

(211) *Ibid.*, 21 fév. 1933, p. 1; 23 février 1933, p. 1; 7 mars 1933, p. 2; 9 mars 1933, p. 3; *Le Mouvement Syndical Belge*, avril 1933, p. 82.

collaborateurs (comme P.H. Spaak) (212). Au POB, la tendance de gauche était un phénomène très discontinu, sans organisation ni moyens de développement dans une structure sans tradition de libre critique où les discussions théoriques et la doctrine avaient toujours joué un rôle très mineur au service d'un pur pragmatisme parlementariste. Ce n'était que lorsque la politique du parti suscitait la réprobation de nombreux militants que pouvait surgir un courant de gauche qui n'exerçait d'ailleurs pas d'influence durable. A preuve entre autres la brève existence de la *Bataille Socialiste* lors de la participation du POB au gouvernement tripartite de Jaspar. A partir des années 30-31, les Jeunes Gardes socialistes élevèrent de plus en plus de protestations contre le point de vue du parti au sujet de la défense nationale. Les protestations contre la politique du parti s'exprimèrent plus largement à partir de 1932, quand la passivité du POB fut encore mise en évidence par les grèves de juillet, qui causèrent un mécontentement grandissant dans les fédérations de Bruxelles et du Borinage (213). L'audience de l'*Action Socialiste* s'étendit aux Jeunes Gardes, mais surtout à Bruxelles et au Hainaut. Mais cette réaction contre l'inertie du parti envers la crise économique surgit bien tard. La tendance de gauche elle-même sentait son impuissance, ce que soulignait son argumentation basée presque uniquement sur la critique idéologique.

L'*Action Socialiste* pensait qu'il était temps que le POB passât à l'action et à la contre-offensive pour résoudre la crise par le renversement du capitalisme et l'anéantissement du fascisme pour rendre au parti la confiance des travailleurs. Cette vision dynamique contrastait entièrement avec l'attitude réelle des dirigeants du parti, qui soulignaient de plus en plus la nécessité d'une action parlementaire. L'*Action Socialiste* insistait pour que le POB estimât à sa juste valeur, qui était très faible, l'efficacité de l'action parlementaire. Elle constatait que la bourgeoisie elle-même devenait de plus en plus anti-parlementariste et voyait dans le vote des pleins pouvoirs en Belgique le premier pas vers un régime fasciste. L'*Action Socialiste* insistait pour que l'accent fût mis d'urgence par le POB sur le combat sur le terrain et non au parlement. Mais elle continuait à considérer ce dernier comme la base d'une opposition socialiste énergique et comme une

(212) Cf. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, 1967, p. 306 et suiv.
(213) J. PUISSANT, *op.cit.*, pp. 653-660.

tribune pour la propagande des idées socialistes (214).

L'*Action Socialiste* était convaincue qu'était arrivé le moment de la lutte décisive entre la bourgeoisie et le prolétariat. Elle mettait ses espoirs dans une action extra-parlementaire et révolutionnaire, la grève générale (215). Là aussi la tendance de gauche était diamétralement opposée à la direction du parti et du syndicat qui pensaient que les travailleurs manquaient de la forte cohésion nécessaire à la réussite d'une grève générale. La dépression, en opposant les chômeurs aux travailleurs encore occupés, rendait impossible une grève générale pour des exigences communes. L'indispensable participation des services publics était également problématique, et la situation financière des syndicats n'offrait que de sombres perspectives en cas de conflit prolongé. On soulignait enfin qu'un peu plus d'un tiers seulement des travailleurs appartenaient aux syndicats socialistes. Ces considérations paraissaient secondaires à l'*Action Socialiste*. Elle réclamait de profonds changements tant dans la tactique que dans la mentalité des dirigeants du parti comme du syndicat. Elle pensait que le POB avait été dans le passé un parti révolutionnaire prolétarien et désirait qu'il renouât avec cette "tradition" et que le Conseil Général se comportât en "état-major d'un parti révolutionnaire" (216). Cette opinion il est vrai radicale mais naïve ne cadrerait pas du tout avec la réalité du POB, parti basé sur des organisations de masse économiques et sociales, qui ne désirait pas mettre à la légère sa légalité en jeu.

L'*Action Socialiste* critiquait surtout la Commission Syndicale. Il était reproché aux dirigeants syndicaux d'avoir laissé dégénérer le

(214) *Action Socialiste*, 28 janvier 1933, p. 1; 25 fév. 1933, p. 1; 1 avril 1933, p. 1.

(215) "... l'acte total, accepté dans toutes ses exigences, et poussé jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la destitution de la bourgeoisie actuellement dirigeante (...) c'est bien dans le sens d'une véritable insurrection que nous comprenons le développement de la grève générale". Le journal précisait qu'il avait choisi la grève générale plutôt que la révolution "... parce qu'elle est plus familière, plus concrète précisément pour nos travailleurs. Parce qu'en elle la notion de révolte prend un caractère précis. C'est aussi parce que cette révolte commence dans la légalité." Semaine après semaine ou presque, P.H. Spaak prêchait la nécessité de la grève générale : "N'ayons pas peur d'affirmer notre mystique. (...) A proprement parler, le 'mouvement' ouvrier, c'est cela, dans notre temps d'apathie surtout". *Ibid.*, 29 avril 1933, p. 1; 24 juin 1933, p. 2.

(216) *Ibid.*, 4 fév. 1933, p. 2; 18 fév. 1933, p. 2.

mouvement en une bureaucratie uniquement préoccupée de l'amélioration immédiate du sort des travailleurs. L'insistance sur la nécessité d'une grève générale rendait inévitable le conflit entre l'*Action Socialiste* et la Commission Syndicale. Ce conflit culmina dans des polémiques de plus en plus violentes et des attaques personnelles. Le silence officiel de la direction du parti contribuait inévitablement au succès de la propagande pour la grève générale. Ces dirigeants ne paraissaient pas s'en préoccuper outre mesure, en partie à cause de la faiblesse intrinsèque et de l'ambiguïté des positions de l'*Action Socialiste*, en partie à cause de l'action de P.H. Spaak qui calmait les esprits aussi bien au parlement que lors des réunions internes du parti (217). Cependant les polémiques stériles entre l'*Action Socialiste* et ses adversaires augmentaient la confusion au sein du POB et rendaient sa position encore plus difficile.

Au début de mai 1933, dans le cadre de son plan d'économies, le gouvernement de Broqueville passa à une réorganisation de l'assurance-chômage; il ne voulait plus supporter le poids de plus en plus grand des allocations de chômage sur le budget. On institua un fonds commun où se joignirent aux fonds d'état les subsides que provinces et communes versaient jusque là directement aux caisses de chômage. Cela désavantagea surtout les localités à direction socialiste, où ces subsides particuliers rendaient possible le paiement d'indemnités de chômage plus élevées. La décision gouvernementale consistait surtout en l'introduction de "l'état de besoin" : les chômeurs dont les revenus dépassaient un montant minimal, que l'on réduisit de façon notable, étaient privés de secours. Quelques mois plus tard, le ministre de l'Industrie et du Travail put annoncer que les dépenses hebdomadaires de l'assurance-chômage étaient descendues de 17 millions à moins de 10 millions (218).

(217) P.H. Spaak fut élu socialiste de Bruxelles en 1932. V. de Laveleye, futur président du parti libéral, écrivait à son sujet en février 1933 "... c'est chez lui hésitation, tâtonnement d'un homme qui se cherche encore (...) je suis convaincu qu'il en sortira, à la longue, un véritable homme d'Etat, (...) Malgré la crise qu'il traverse en ce moment, j'ai pleine confiance dans le bon sens du socialisme belge. Il finira par se ranger avec nous du même côté de la barricade, laissant de l'autre côté le parti de l'aventure, tous les irresponsables, tous les pétroleurs". *Le Soir*, 22 fév. 1933, p. 1.

(218) Ph. VAN ISACKER, *op.cit.*, pp. 126-132; *Le Peuple*, 30 avril 1933, p. 1.

Le POB ne trouva d'autre parade à ces mesures gouvernementales que de vigoureuses protestations. Son embarras fut encore plus grand quand la majorité renouvela les pleins pouvoirs au gouvernement. Il se montra à cette occasion meilleur partisan du parlement que les partis de la majorité. Il avertit le gouvernement que le renvoi des parlementaires empêcherait le parlement de faire office de pare-choc au mécontentement de la population (219).

A un moment où l'on décriait le parlement et les faiblesses du régime parlementaire, le ferme attachement du POB à ce système faisait apparaître le POB comme sclérosé et presque impuissant politiquement parlant. La direction du parti ne croyait disposer d'aucune liberté de manoeuvre. Elle ne prit aucune initiative pour rendre crédible son intention de défendre dans toute la mesure du possible la classe ouvrière contre les conséquences de la dépression. Elle se contenta de faire appel à la bonne volonté du gouvernement et des partis de la majorité, leur reprochant ensuite de ne pas récompenser son "opposition constructive" par quelques concessions minimales. Le POB aurait voulu que le gouvernement continuât à lui offrir l'occasion de participer à la conduite du pays par cette "opposition constructive". En renouvelant les pleins pouvoirs au gouvernement pour les matières essentielles, le parlement s'était mis lui-même hors-jeu, ce qui ébranla la principale motivation du POB pour l' "opposition constructive".

Lors de la discussion sur le renouvellement des pleins pouvoirs en mai 1933, des voix s'élevèrent à l'aile droite du parti pour plaider l'entrée du POB au gouvernement. Les fédérations de Verviers, de Nivelles et du Borinage se prononcèrent en ce sens, ainsi que C. Huys-

(219) Les pleins pouvoirs accordés en décembre 1932 ne soustrayaient au contrôle parlementaire que quelques aspects budgétaires de la politique gouvernementale. La nouvelle reconnaissance des pleins pouvoirs mettait pour ainsi dire le parlement "en vacances". J. Van Roosbroeck, secrétaire général du POB et sénateur de Malines-Turnhout, lança un avertissement au Sénat : "Vous pourriez avoir besoin du Parlement (...) Parce qu'un Parlement est l'instrument derrière lequel les gouvernements peuvent s'abriter lorsque les difficultés sont particulièrement graves, lorsqu'ils craignent des responsabilités trop lourdes, lorsqu'ils veulent pouvoir dire : Il ne s'agit pas de la volonté d'un gouvernement, il s'agit de la volonté du peuple (...) vous avez méconnu le rôle social du Parlement". *Annales Parlementaires, Sénat*, 16 mai 1933, p. 528. De même E. Vandervelde à la Chambre, *Annales Parlementaires, Chambre*, 11 mai 1933, p. 971.

mans lui-même à partir de juin 1933 (220). Ce désir de participation presque sans conditions provenait essentiellement du contexte politique, dans lequel les événements d'Allemagne jouaient un rôle de premier plan; il se fondait sur l'opinion que la participation socialiste au gouvernement était nécessaire pour remédier à l'impuissance croissante du gouvernement devant la crise économique, et plus encore pour empêcher l'effondrement des traditions parlementaires. Les mesures gouvernementales à propos de l'assurance-chômage étaient considérées par le POB comme une attaque directe contre la législation sociale; les partisans de la participation gouvernementale rappelaient aussi que le POB avait précédemment collaboré dans d'autres gouvernements pour faire obstacle au démantèlement des réformes conquises par le parti et défendre les intérêts de ses organisations sociales. En un certain sens, ce point de vue n'était qu'une conséquence logique de la politique d' "opposition constructive"; mais les droitiers perdaient de vue que c'était justement cette opposition qui avait permis à la majorité de se passer de la collaboration socialiste.

Ces positions favorables à l'entrée au gouvernement brisèrent l'unanimité qui avait jusqu'alors régné dans le parti au sujet de la "cure d'opposition". Le renouvellement des pleins pouvoirs au gouvernement mit un comble au désarroi du POB. Tandis que la fédération de Nivelles continuait à préconiser la participation gouvernementale, la fédération du Borinage, tout en maintenant également ce point de vue, pensait qu'il fallait aussi préparer une contre-offensive qui n'écarterait pas l'idée d'une grève générale. La fédération liégeoise fit un pas de plus : une de ses résolutions demandait "...d'envisager l'organisation d'un mouvement de résistance comprenant l'organisation d'une grève générale et même d'une prise de pouvoir insurrectionnelle" (221).

(220) *Le Peuple*, 4 mai 1933, p. 1; 8 mai 1933, p. 3; 9 mai 1933, p. 2; *Volksgazet*, 8 juin 1933, p. 1; 21 juin 1933, p. 1. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, 1967, p. 309; prétend à tort que J. Destrée s'était prononcé dès les élections de 1932 pour un gouvernement tripartite. Il s'agit là d'une interprétation erronée de la presse, qu'il démentit par la suite. *Journal de Charleroi*, 13 décembre 1932, p. 1.

(221) *La Wallonie*, 15 mai 1933, p. 3; *Le Peuple*, 15 mai 1933, p. 2; 16 mai 1933, p. 4. E. Vandervelde remarquait à juste titre que "... le POB manquerait à ses traditions s'il se transformait en parti insurrectionnel". *Ibid.*, 25 mai 1933, p. 2. La fédération de Soignies se prononça également pour une résolution demandant la préparation de la lutte immédiate, mais elle pensait qu'on ne devait utiliser ce moyen qu' "en vue de défendre les droits et les intérêts menacés des veillards, des chômeurs et des pensionnés". *Ibid.*, 22 mai 1933, p. 2.

Le congrès des 27 et 28 mai 1933 se passa sans affrontement des partisans de la participation gouvernementale et des tenants de la grève générale. La tendance participationniste n'eut ni la possibilité ni l'audace de défendre son point de vue avec suffisamment de conviction; il apparaissait pourtant clairement déjà qu'une grande partie des parlementaires et des responsables syndicaux espéraient sans le dire que le POB ne tarderait pas à entrer au gouvernement. L'aile droite soulignait que l'opposition du parti ne faisait que peu ou pas du tout d'impression sur le gouvernement et que le parti ne pourrait se faire entendre que s'il prenait part au pouvoir. La tendance "Action Socialiste" réaffirma sa conviction qu'il fallait mettre fin à l'inertie du POB. Elle continua à exiger la grève générale, et il n'en coûta guère aux participationnistes d'exprimer un accord de principe avec cette exigence. Il s'agissait pour eux d'une tactique de rechange que le parti pourrait appliquer si le gouvernement menait une offensive encore plus réactionnaire ou sortait de la légalité. La gauche, par la voix de son porte-parole P.H. Spaak, adoucit finalement sa position en déclarant que la grève générale n'était qu'un recours ultime, ce qui correspondait au point de vue officiel du parti, toujours souligné. Mais, à l'opposé des dirigeants, la gauche était convaincue que le moment tragique où il faudrait l'utiliser n'était pas loin. Comme il fallait s'y attendre, son argumentation ne fit pas le poids devant les nombreuses objections que l'on opposait à la grève du côté syndical (222).

Comme il n'existait pas encore de véritable alternative à l'immobilisme du parti, il ne fut pas étonnant de voir la majorité des congressistes adopter une position centriste et sans vigueur devant les points de vue proposés (grève générale ou participation au gouvernement). Cela consista à constater que le parti avait jusqu'alors fait tout ce qu'il pouvait et devait, et à affirmer la conviction qu'il en serait de même dans les moments à venir. Cette façon de voir fut défendue par E. Vandervelde dans son rapport introductif sur la situation politique, qui rejetait aussi bien la participation que la grève. Pour lui, le POB devait tendre ses efforts à l'avènement d'un gouvernement s'appuyant uniquement sur les forces démocratiques et dont il serait le pivot. Le président s'en tint au point de vue du parti, qui n'était essentiellement qu'un avertissement à la bourgeoisie de ne pas porter atteinte à la légalité sous peine, et en ce cas seulement, de déclencher une réaction défensive du mouvement socialiste. Il pensait que la

(222) POB, *op.cit.*, *passim*.

désaffection croissante de la bourgeoisie pour le parlement devait inciter le POB à une fidélité plus étroite que jamais à la légalité et à la défense de la démocratie (223).

Comme le craignait un participationniste fougeux, le congrès de mai 1933 se clôtura en effet par le vote d'une résolution finale qui n'était qu' "... un exercice de littérature" (224). Aucun changement fondamental de l'attitude du POB ne se dessinait. Les menaces contre la démocratie devaient être détournées par des moyens tant parlementaires qu'extra-parlementaires. La grève générale n'était pas explicitement écartée, mais son organisation pratique était confiée au Conseil Général, en collaboration avec la Commission Syndicale, ce qui revenait en fait à l'abandonner. La possibilité de participer au gouvernement n'était pas entièrement rejetée. En cas de crise gouvernementale, un congrès extraordinaire serait convoqué pour en décider. Ceci rendait caduque la conclusion du congrès de 1929, qui précisait que le POB n'envisagerait une éventuelle participation gouvernementale qu'après de nouvelles élections : victoire virtuelle des participationnistes, défaite de l'aile gauche (225).

A peine le congrès du POB terminé, le gouvernement de Broqueville prit le 31 mai 1933 des arrêtés-lois comportant une liste de nouvelles économies draconiennes. Cela suscita une vague de protestations

(223) Sur la grève générale, voici ce que dit E. Vandervelde : "On dit que la classe ouvrière attend des mots d'ordre. Ce n'est pas à nous, hommes politiques, à donner des mots d'ordre. C'est la classe ouvrière qui elle-même doit nous donner des mots d'ordre". Il pensait aussi que le parti devrait suivre l'exemple de fidélité à la légalité du parti social-démocrate autrichien (SPDO), et cela deux mois après que le coup d'Etat du chancelier Dolfuss eût supprimé la démocratie et que le SPDO fut resté sans réaction devant le démantèlement de ses organisations. *Ibid.*, p. 33 et p. 35.

(224) Selon J. Mathieu, représentant socialiste de Nivelles. *Ibid.*, p. 44. Cette résolution finale était surtout l'oeuvre de E. Vandervelde. "Il lui arriva plus souvent encore, en cas de désaccord, de tourner les difficultés, de les ajourner, de sauver tout au moins les apparences par l'une de ces résolutions harmonieusement balancées où son esprit souple et fin se complaisait, où chacun trouvait des satisfactions partielles qui avaient le don de calmer partisans et adversaires et de ramener l'union que leur malicieux rédacteur avait seule en vue". L. de BROUCKERE, e.a., *E. Vandervelde. L'Homme et son oeuvre*, Bruxelles, 1928, p. 126.

(225) Deux importants amendements de la fédération bruxelloise sur la grève générale furent rejetés. L'un proposait l'organisation d'un référendum à ce sujet, l'autre l'ouverture de pourparlers pour la formation d'un front unique national.

et plaça de nouveau le POB devant des responsabilités qui le dépassaient (226). Les dirigeants du parti furent contraints de prendre position. On décida le 15 juin une action nationale pour la signature d'une pétition exigeant de nouvelles élections législatives. C'était un moyen de couper l'herbe sous le pied de quelques fédérations wallonnes qui avaient entretemps demandé un référendum sur la grève générale (227). La pétition recueillit plus de signatures que le parti n'avait eu de voix aux élections communales de 1932, mais le gouvernement ne manifesta aucune réaction. La direction du parti parut désarmée, et très inquiète des grèves spontanées qui commençaient à éclater dans le Borinage. Elle craignait que l'agitation sociale des travailleurs ne la forçât à prendre une attitude plus radicale, qu'elle jugeait impossible, et incita les organisations politiques et syndicales régionales à éteindre le mouvement de grève. La Centrale des Mineurs du Borinage réussit à endiguer l'agitation sociale qui paraissait dangereuse au parti en faisant une distinction entre grèves politiques et grèves économiques et en ne soutenant que ces dernières (228).

La réunion, les 23 et 24 juillet 1933, du congrès de la Centrale des Métallurgistes, la centrale la plus forte de la Commission Syndicale, offrit au POB l'occasion de se prononcer enfin sans équivoque contre l'opportunité de la grève générale. Tous les arguments qui s'y opposaient furent développés avec force, et la résolution finale considéra comme superflue l'organisation d'un référendum à ce sujet (229). Deux jours après, le Conseil Général votait une résolution déclarant brièvement "... qu'il n'y a pas lieu, dans les circonstances actuelles, de recourir à la grève générale" (230). C'était encore une défaite pour l'*Action Socialiste* et l'aile gauche. Et pendant ce temps, l'opinion que le POB ne pouvait se sortir de sa position inconfortable qu'en participant au gouvernement gagnait de plus en plus de terrain.

A partir d'août 1933, le POB cessa pour ainsi dire de vivre et d'agir. Son groupe centriste se résigna à l'impuissance manifeste du parti. Aucune perspective n'était en vue. Quelques mois plus tard, le Plan du Travail et la publicité qui lui était faite allaient lui apporter un second souffle. A la fin de septembre 1933, l'*Avenir du Borinage*

(226) A. Dewinne écrit dans *Le Peuple*, 8 juin 1933, p. 1 : "Cette fois, la mesure est comble. L'heure des résolutions viriles va sonner".

(227) *Ibid.*, 13 juin 1933, p. 2; 22 juin 1933, p. 2.

(228) *Ibid.*, 30 juin 1933, p. 1; 8 juillet 1933, p. 1.

(229) *Journal de Charleroi*, 24 juillet 1933, p. 2; 25 juillet 1933, p. 2.

(230) *Le Peuple*, 27 juillet 1933, p. 1.

constatait : "Nous donnons actuellement le spectacle attristant du désarroi, de l'inquiétude (...) Ne continuons pas à donner l'impression du manque d'unité, voire d'entente. Cette impression, nous l'avons nous-même, mais ce qui est plus grave, c'est que nos adversaires l'ont aussi (...) Le grand POB n'apparaît plus si grand que cela" (231).

QUELQUES CONCLUSIONS

Les années 1930-1933 ne sont pas précisément une période glorieuse dans l'histoire du POB. Plus la crise économique s'aggravait, plus la misère sociale grandissait, et plus le parti socialiste démontrait son impuissance. La direction du parti s'avéra complètement désarmée contre la grande dépression qui aurait cependant pu représenter pour elle une épreuve de force. Pendant l'été de 1933, le POB se trouva acculé à une situation si désespérée que son aile droite ne voyait de salut que dans la participation au gouvernement. L'anti-socialisme des partis bourgeois préserva peut-être le parti d'une crise encore plus grave.

L'attitude de la direction du parti socialiste envers la crise provenait de ce qu'elle ne croyait pouvoir rien faire d'autre que de se borner à des interventions parlementaires ou à des proclamations de vigoureuses protestations. Elle mit en oeuvre tous les moyens dont elle disposait pour amener à ses vues ceux qui pensaient le contraire. Le POB n'avait pas d'objection de principe à la politique de déflation menée par le gouvernement conservateur. Il ne réussit pas à faire clairement admettre que son but était de protéger autant que possible les travailleurs contre les conséquences anti-sociales de cette politique. En matière économique, les responsables socialistes se montrèrent incompetents; beaucoup considéraient la crise plutôt comme un phénomène naturel, un orage. On peut en déduire que l'on voyait dans le développement des forces productives un phénomène qui se situait au-dessus des classes sociales et de la lutte de classes. C'était un symptôme parmi d'autres indiquant qu'après la réalisation de son seul but d'action, le suffrage universel, le POB n'envisageait nulle-

(231) *L'Avenir du Borinage*, 29 septembre 1933, p. 1.

ment d'opérer un changement immédiat des structures socio-économiques. L'influence de la dépression sur les responsables même de parti resta en fait limitée, en ce sens que lorsqu'il s'agit de passer aux actes contre les maux qu'ils dénonçaient, ils battirent retraite, prouvant qu'ils n'entendaient par opposition qu'une "opposition constructive" dans l'enceinte du parlement. Plus la crise se révélait profonde, et plus ils soulignaient qu'ils voulaient avant tout se comporter en démocrates exemplaires. Plus évidente aussi devenait l'intégration du POB au système établi, que montrait bien le fait que les syndicats socialistes étaient dépendants des fonds versés par le gouvernement dans le cadre de l'assurance-chômage.

Les premières années de la crise économique signifièrent la faillite du réformisme classique. La tactique traditionnelle du POB, profiter des circonstances et choisir les moments opportuns pour donner à la classe ouvrière des améliorations successives, tomba complètement en discrédit. Alors seulement apparut clairement combien cette tactique se situait dans le cadre d'un système économique qui devrait garantir un progrès social constant. La grande dépression démontra définitivement la paradoxale complicité entre catastrophisme et réformisme. Un réformisme qui considérait le socialisme comme constituant le sommet du développement économique capitaliste, et non une rupture avec ce type de développement sur la base des contradictions qu'il engendre, et qui impliquait une insubordination constante de l'initiative politique de la classe ouvrière aux tendances objectives du développement économique. Privé de la possibilité d'obtenir des réformes sociales partielles pendant la crise, le réformisme du POB revint à n'être en essence qu'une alternative entre socialisme et inertie. Le socialisme était bien préparé par l'action du POB, mais devait finalement être le résultat d'un "Grand Soir", le produit d'un événement soudain, ou, comme quelques socialistes paraissaient le souhaiter, un héritage, un cadeau de la bourgeoisie. Puisqu'un socialisme de cette nature ne se présentait pas pendant la crise économique, le POB opta pour l'autre branche de l'alternative, l'inertie. L'impasse politique du réformisme devint manifeste pendant la crise : le mouvement ouvrier socialiste était incapable de formuler une alternative idéologique et stratégique contre la conjoncture du moment, et son rôle objectif consista à prévenir la révolte des travailleurs, ce qui était bien dans la logique de la collaboration de classes propre au réformisme.

Après l'euphorie qu'avait connue le POB à la suite de la première

SAMENVATTING

guerre mondiale, les années 1930-1933 furent celles de la désillusion. Il devint définitivement douteux qu'il fût possible d'atteindre jamais la majorité parlementaire. Sans ironie, en présentant tout son programme de parti aux élections de 1932, le POB avait bien atteint son but, le statu quo politique.

André Pletinckx, Wolstraat 35, 1000 Brussel

DE BELGISCHE WERKLIEDENPARTIJ TIJDENS

DE EERSTE FASE VAN DE EKONOMISCHE

KRISIS 1930-1933

door

André PLETINCKX

SAMENVATTING

De jaren 1930-1933 kunnen beschouwd worden als een sombere periode in de geschiedenis van de BWP. De partij bevond zich reeds bij het einde der twintiger jaren in een verzwakte positie, en naarmate de economische crisis scherper werd, toonde ze zich meer en meer machteloos.

Reeds bij de regeringscrisis van 1930 en de regeringswisseling van 1931 bleek de BWP zich afzijdig te willen houden. In oktober 1931 werd een "Noodplan" voorgesteld dat de gevolgen van de crisis gedeeltelijk wilde verzachten, maar dit plan was echter alleen een symbolische poging. De zeer passieve houding van de socialistische vakbeweging en de verslechtering van de economische toestand deden de arbeiders tot spontane stakingen overgaan. Deze stakingen van juli 1932 in Hengeouwen namen een opstandig aspekt aan en brachten verontrusting teweeg in de BWP. De vakbeweging en de partij zetten zich volledig in om het konflikt zo vlug mogelijk te doen beëindigen. Bij de algemene verkiezingen van november 1932 stuurde de BWP aan op een behoud van het politiek status quo. Onbekwaam een verkiezingsplatform naar voor te brengen aangepast aan de noden van het ogenblik, werd het partijprogramma aan de kiezers voorgesteld. Haar wens om aan regeringsverantwoordelijkheid te ontsnappen ging in vervulling. De BWP beperkte zich strikt tot het voeren van een "konstruktieve oppositie" tegenover het anti-sociale deflatiebeleid van de konservatieve regeringen, wat toenemende spanningen binnen de partij teweeg bracht. In de zomer van 1933 bevond de partij zich uiteindelijk in zo'n wanhopige situatie dat haar rechtervleugel alleen nog de redding zag in een regeringsdeelname, terwijl de par-

tij wellicht nog een ergere crisis bespaard bleef door het anti-socialisme van de burgerpartijen.

De houding van de BWP-leiding tegenover de crisis kwam er op neer dat ze meende dat er niets meer of niets anders kon gedaan worden dan zich te beperken tot parlementaire tussenkomsten of tot het formuleren van hevige protesten in resoluties. De partijleiding zette al de middelen waarover ze beschikte in om diegenen die deze mening niet deelden, van het tegengestelde te overtuigen. De BWP onderschreef principieel het door de conservatieve regeringen gevoerde deflatiebeleid. Ze slaagde er niet in om haar doelstelling, de arbeiders in de mate van het mogelijke beschermen tegen de anti-sociale gevolgen van dit beleid, duidelijk waar te maken. Op economisch vlak toonden de socialistische middens zich niet onderlegd. Hoe scherper de depressie zich openbaarde, hoe duidelijker de partijleiders beklemtoonden dat ze vooral eerst als voorbeeldige democraten wilden optreden, en hoe duidelijker ook de integratie tot uiting kwam van de BWP in het bestaande systeem. De jaren 1930-1933 betekenden het failliet van het BWP-reformisme. De partij verkeerde in een diepe crisis die pas zou eindigen met het "Plan van de Arbeid" van H. de Man.

**THE BELGIAN LABOUR PARTY DURING
THE FIRST STAGE OF THE ECONOMIC
CRISIS 1930-1933**

by

André PLETINCKX

SUMMARY

The years 1930-1933 may be considered a dark period in the history of the Belgian Labour Party. Already at the end of the twenties the party found itself in a weakened position and as the economic crisis grew fiercer it proved more and more powerless.

At the time of the governmental crisis of 1930 and the government change of 1931 the Belgian Labour Party showed its intention to keep aloof. In October, 1931 an "Emergency Plan" was presented which aimed at partly alleviating the consequences of the crisis, but this plan was not much more than a symbolic attempt.

The very passive attitude of the socialist trade-union and the deterioration of the economic situation caused the labourers to go on spontaneous strikes. These strikes of July, 1932 in Hainault took on a revolutionary aspect and created perturbation within the Belgian Labour Party. The trade-union and the party exerted themselves to the utmost to end the conflict as quickly as possible.

SUMMARY

At the general elections of November, 1932 the Belgian Labour Party headed for a maintenance of the political status quo. Since they were unable to put forward an electoral platform which was adapted to the needs of the time, the party-program was submitted to the electorate.

Their wish to escape government responsibility was fulfilled. The Belgian Labour Party strictly confined itself to a "constructive opposition" against the anti-social deflationary policy of the conservative governments, which created increasing tensions within the party. In the summer of 1933 the party's situation had eventually grown so desperate that the right wing believed that the only help was to be found in a government participation, while the party was probably saved from an even worse crisis by the anti-socialism of the middle-class parties.

The attitude of the Belgian Labour Party's executive was based on the opinion that nothing more or nothing else could be done but restricting themselves to parliamentary interventions or to formulating vehement protests in resolutions.

The party-executive used every means at their disposal to convince the dissentients of the contrary. In principle the Belgian Labour Party endorsed the deflationary policy of the conservative governments. They did not succeed in clearly realizing their objective to protect the labourers as much as possible from the anti-social consequences of this policy. In the economic field the socialist circles did not prove competent. The fiercer the depression grew, the more strongly the party-leaders emphasized that they wanted first and foremost to act as exemplary democrats and the more obvious the integration of the Belgian Labour Party into the existing system became. The years 1930-1933 meant the failure of the Belgian Labour Party's reformism. The party found itself in a deep crisis which was not to end until H. de Man's "Labour Plan".